



# TRIBUNE

Hebdomadaire du parti **Socialiste unifié**

N° 91

3 MARS 1962

PRIX : 0,40 NF

## LA PEAU DE L'O.A.S.

ET TOUT D'ABORD, ÉVITER LE CHAOS

**I**L ne faut pas vendre la peau de l'O.A.S. avant de l'avoir tuée.

Sans doute, l'ultime épreuve de force se présente dans des conditions telles que l'on peut penser que l'O.A.S. sera assez rapidement vaincue.

Cette rage meurtrière qui déferle sur les villes d'Algérie, ces assassinats ignobles, cette utilisation de jeunes lycéens pour commettre en métropole des attentats absurdes et aveugles, tout cela témoigne d'une certaine faiblesse et d'un certain affolement. Et le jour où seront signés les accords sur le cessez-le-feu, la dynamique de la paix n'atteindra pas seulement les masses populaires françaises : elle gagnera également une partie de la population européenne d'Algérie que l'on ne peut éternellement saouler de violence et de phrases creuses.

Cela dit, les hommes que nous avons en face de nous ont commis trop de crimes pour ne pas tenter des gestes désespérés. Comment réagiront certains éléments de l'armée en face de ces gestes ? Et que se passera-t-il si, à la suite de véritables scènes de massacres, le chaos s'installe en Algérie ?

C'est pourquoi il ne faut pas baisser la garde ; c'est pourquoi il faut continuer à se préparer, jour après jour, heure après heure, à de rudes et sévères combats. Un peu partout dans le pays, les forces syndicales et politiques se tiennent en alerte, un peu partout, se constituent ces groupes d'action et de résistance dont notre

par **Gilles MARTINET**

parti a souligné l'importance. Nous devons être prêts à toutes les éventualités. Toutes les énergies doivent être déployées pour que soit assurée l'application des accords qui vont être conclus avec le F.L.N. et pour que soit assurée la victoire sur le fascisme.

On nous dira que cette victoire va être d'abord la victoire de de Gaulle. Il est, en effet, probable que l'homme qui, pendant près de trois ans, n'a cessé de louver et de manœuvrer avant de se décider à engager une véritable négociation, il est, en effet, probable que cet homme sera le bénéficiaire le plus immédiat de la paix. Il n'est pas sûr qu'il en soit le seul bénéficiaire, et il est encore moins assuré qu'il en soit le bénéficiaire à long terme.

Si l'on en croit les rumeurs qui viennent de l'Élysée, deux projets d'élections anticipées avaient été soumis au général de Gaulle. Le premier, soutenu par M. Pompidou, candidat à la présidence du Conseil, plaçait ces élections à l'automne ; l'autre projet, défendu par l'actuel Premier ministre M. Debré, les rapprochait à la fin avril ou au début mai. C'est M. Debré qui aurait eu gain de cause, tout le monde ayant admis que la « vague gaulliste » susceptible de se manifester à la fin de la guerre d'Algérie sera de courte durée.

La vérité est que la gauche — et au sein de cette gauche, tous ceux qui travaillent à sa rénovation — doit considérer la fin des guerres coloniales comme un événement éminemment positif, non seulement pour le pays, mais pour elle-même. Certains estimaient que, de la prolongation de ces guerres, pouvait naître en France une situation révolutionnaire. Nous n'avons jamais tenu ce raisonnement pour sérieux. Nous pensions, en revanche, qu'il recouvrait chez ceux qui le formulaient une certaine incapacité à saisir et à comprendre les problèmes qui se posent à la société française moderne.

Or, c'est de la réponse qui sera donnée à ces problèmes que dépendent les chances d'une véritable révolution en France.

Notre Comité politique national en est à ce point persuadé que, tout en organisant la lutte pratique contre l'O.A.S., il a tenu à mettre au point au cours de ces derniers mois un projet de programme qui sera bientôt soumis à la discussion. C'est le deuxième terme d'une alternative politique dont le premier est donné par le régime gaulliste que nous entendons ainsi mettre en évidence.

Nous regardons l'avenir avec confiance et optimisme, tout en sachant qu'entre cet avenir et la situation présente... il y a l'explication décisive avec l'O.A.S.



(A.D.P.)

● **Les étudiants et la lutte antifasciste**  
en page 2

● **L'agriculture française et le Marché Commun**  
en pages 6-7

● **Les "Jeunes Turcs" et la révolution**  
par **Simonne LACOUTURE**  
en page 9

# Les étudiants et la lutte antifasciste

Il y a quelques jours, « Le Monde » publiait une interview de Dominique Wallon, président de l'U.N.E.F., réaffirmant la volonté du syndicalisme étudiant de s'opposer par tous les moyens aux entreprises de subversion fasciste, mais marquant nettement sa réserve, et même sa méfiance, à l'égard des comités antifascistes, créés dans les facultés et les lycées. La dernière assemblée générale de l'U.N.E.F. a essayé de s'adapter à la situation complexe qui s'était établie, surtout à Paris, tout en réaffirmant la priorité de l'action syndicale. Le problème qui se trouve posé est celui de moyens offerts aux étudiants (qui se voient sollicités par des structures diverses) de lutter contre le fascisme. Situation complexe qui a provoqué depuis quelque temps des remous, des pressions, des réajustements, des essais de compromis ou des prises de position plus brutales. Les échos qui nous viennent de province, comme les difficultés parisiennes (les dernières étant celles de la Fédération des groupes d'études de lettres) nous imposent de prendre position.

## Les Comités antifascistes ...

Les comités antifascistes sont nés de l'émotion ressentie dans l'ensemble du milieu étudiant, à la suite des attentats commis par les tueurs de l'O.A.S., visant spécialement ou bien l'U.N.E.F. et les A.G. de province, ou bien des professeurs de l'université. Rappelons que la situation n'était pas alors à l'optimisme. La C.F.T.C. affirmait la nécessité pour sa part d'une certaine forme de « désengagement », l'U.N.E.F. (tout en poursuivant ses contacts) faisait retour sur elle-même pour trouver une solution rapide à ses difficultés internes. Les comités antifascistes sont ainsi apparus à des étudiants inorganisés et aux lycéens comme le meilleur moyen de faire face à la brutale dégradation de la vie politique. Qu'on se souvienne des manifestations répétées, surtout à Paris, à la suite des plastiquages. Sur le plan de la sensibilisation des étudiants au péril fasciste, sur le plan de l'agitation, les comités ont joué — et continuent à jouer — un rôle important. Surtout dans les lycées où n'existent pas de structures syndicales. Car les lycéens ont le droit de marquer leur opposition totale au fascisme, c'est tout leur avenir qui est en cause, et les jeunes ont perdu l'habitude de donner procuration à d'autres pour régler leurs propres problèmes. Les jeunes ne vivent pas parmi les fantômes du jardin de l'académie athénienne, ils vivent affrontés aux problèmes de leur temps. Si une véritable formation civique leur avait été donnée, la situation serait totalement différente. Au lieu d'en

prendre conscience, on traque ceux qui expriment leur opinion comme ceux qui essaient de s'en faire une. Et l'on aboutit à ces méthodes inadmissibles qui sévissent dans certaines Ecoles normales primaires, où des fouilles de casiers ont lieu, où ceux qui détiennent un journal ou une brochure politique sont l'objet de sanctions, même s'ils sont en quatrième année, même s'ils sont syndiqués au S.N.I., même si l'année prochaine ils auront la charge d'éduquer des enfants. Si l'on ne veut pas que se répète la triste histoire de l'instituteur Sanchez, il est temps d'en finir avec ces méthodes, de rompre avec cet état d'esprit, fait de paternalisme désuet, de refus de confier aux jeunes la responsabilité de leurs actes.

## ... et leurs limites

Mais revenons au problème précis de ces comités. S'ils ont connu une flambée d'activité, il faut bien reconnaître qu'ils sont en veilleuse aujourd'hui. Et cela pour diverses raisons :

● le problème de l'unité d'action est toujours difficile et il existe chez certains la tentation permanente de faire ce genre de comités servir leurs desseins particuliers. Nous n'avons jamais caché notre souci d'établir une forme de contrôle sur ces comités, parce qu'il est normal qu'une organisation politique s'inquiète de peser sur les décisions qui engagent une partie de ses militants. Nous n'avons jamais caché nos préférences pour des cartels d'organisations, les seuls capables, à notre avis, de supprimer les manœuvres, de définir clairement les buts et les moyens de l'action, les seuls capables aussi de continuité et d'efficacité dans la lutte. Nous n'admettons pas, en retour, que sous prétexte de dégager la lutte antifasciste des cadres partisans, d'offrir une plus large base d'unité, on veuille ramener l'action de ces comités au soutien d'« une » politique.

● de plus, l'activité de ces comités (d'aucuns diraient leur activisme) a pu à la longue fatiguer les étudiants, la répétition de petites manifestations se révélant inutile. Et ceci alors que les syndicats et les partis politiques reprenaient l'offensive, organisaient les rassemblements du 6 février, les manifestations du 8, et, enfin, cette réponse magnifique aux assassinats que fut la journée du 13 février ;

● enfin, si à l'origine, les comités se sont créés plus ou moins spontanément, bien vite une intention précise a présidé à la création des nouveaux et à l'utilisation des plus anciens : faire pièce aux structures que l'U.N.E.F. essayait de mettre en place, surtout en province, empêcher que l'action ne soit animée par

le syndicalisme. On a vu des militants de gauche reprendre les vieux arguments des « majoritaires apolitiques », prétendre que la lutte contre le fascisme était l'affaire de ces comités et que l'U.N.E.F. n'avait qu'à s'occuper des affaires corporatives. Nous affirmons évidemment que l'U.N.E.F. (comme les autres syndicats) a vocation antifasciste et son intervention à diverses reprises dans la relance de l'action populaire le prouve assez. En retour, nous pensons que l'argument de certains syndicalistes pour qui, l'U.N.E.F. représentant l'ensemble des étudiants, les minorités politiques n'ont qu'à s'en remettre à elle de la totalité du combat antifasciste, n'est pas fondé. Nous respectons l'indépendance syndicale, nous pensons que l'U.N.E.F. a raison de refuser d'être liée par les décisions de comités où elle n'aurait aucun contrôle. Au nom de ces principes, nous estimons que les organisations syndicales et politiques ont des buts et des moyens différents et que l'essentiel, dans ces conditions, est de trouver les possibilités de faire servir ces moyens différents à une seule et même cause.

## La situation politique et notre choix

Je répète que nous refusons de considérer comme inutile l'action des comités. Le travail d'information et de prise de conscience qu'ils ont entrepris peut se révéler payant, surtout dans les lycées et les écoles, ils sont capables dans certains cas de maintenir une pression, d'être un lieu de confrontation. Si nous entendons marquer les limites de leurs possibilités, si nous refusons de les considérer comme les seules formes d'action possibles et surtout d'en faire des machines de guerre contre l'U.N.E.F., c'est parce que nous nous fondons sur une analyse politique. Aujourd'hui, il ne s'agit plus comme en 1934 de disputer le pavé de Paris aux trublions fascistes. L'action clandestine de subversion de l'O.A.S., le développement de ses ramifications à l'intérieur de l'administration, de la police et de l'armée, font que nous sommes affrontés à deux dangers : d'une part, le coup de force possible lors de l'entrée en vigueur des conditions de l'accord avec le G.P.R.A., d'autre part, les manœuvres d'apaisement qui pourraient être tentées, sous le couvert d'une « Union nationale » qui ne serait que la couverture « légale » de l'acceptation des conditions des ultras. Certes, il existe, dans le milieu étudiant, des groupes fascistes, et le rôle des organisations politiques et des comités est d'en purger les facultés. Mais le véritable danger n'est pas là : il est dans les deux possibilités de l'action fasciste. Et la solution viendra de l'action des masses, organisée par les syndicats et les partis politiques. A ce niveau, il importe de prendre conscience de la situation dans laquelle se trouve l'U.N.E.F. Le syndicat étudiant s'est placé au niveau des centrales ouvrières et des syndicats enseignants, et, fort de la reconnaissance de la légitimité de ses ambitions par les autres forces syndicales, il entend n'être pas rabaissé au niveau d'une simple organisation estudiantine, s'enfermer dans un dialogue avec les seuls mouvements étudiants. C'est aux A.G. d'établir la médiation entre les projets du bureau de l'U.N.E.F. et la pression immédiate de la base, sensible aux problèmes politiques, et d'intégrer cette poussée dans l'ensemble de l'activité syndicale. Nous pensons qu'il est essentiel que dans chaque faculté, dans chaque ville de province, se constituent des groupes d'A.G., composés de militants syndicalistes, sur lesquels le syndicat ait pleine autorité et qui ne reçoivent leurs mots d'ordre que de lui. Ces groupes auraient des tâches d'information, mais aussi de structuration du milieu étudiant. Et c'est avec eux que doivent être étudiées les possibilités de coordination, pour qu'en cas de coup dur, soient aussitôt mis en place les structures d'encadrement des étudiants, les moyens de riposte, en liaison avec les autres secteurs de l'activité nationale. Ce qui veut dire que de notre côté, nous devons poursuivre nos efforts d'explication politique de la nécessité du front socialiste, nos efforts d'organisation et de présence dans les groupes d'action et de résistance.

Il est nécessaire de prendre conscience du caractère urgent des mesures qui seront prises. Les étudiants ne seront prêts que s'ils envisagent les choix prioritaires qu'ils ont à faire. Aujourd'hui, une partie des cadres de l'U.N.E.F. (ou plutôt les représentants directs des étudiants dans les C.A.) sont des militants politiques, ou influencés par une politique, n'ayant pas toujours conscience de la spécificité du travail syndical. Nous devons refuser cette forme de pression politique. L'U.N.E.F., comme d'autres forces syndicales, a pris conscience qu'elle ne pouvait régler ses problèmes ni en intervenant comme groupe de pression, ni en reprenant les mots d'ordre de partis, ni en déléguant quelques-uns de ses membres dans les comités électoraux. C'est au niveau global de la conscience et de l'activité politiques qu'elles entendent intervenir. C'est à ce niveau que la politique de front socialiste les appréhende.

Raymond LE LOCH.

## UNITÉ ANTIFASCISTE CONTRE UNION NATIONALE

**B** IEN que rien n'ait été négligé pour les faire « bien voter », les électeurs palaisiens ont déçu M. Frey.

Les élections municipales de 1959 — où les communistes l'avaient emporté de justesse : 150 voix d'avance en moyenne (sur plus de 5.000 suffrages) et 21 sièges sur 23 — ayant été annulées pour « excès de propagande », les Palaisiens avaient à trancher par leur vote le 25 février.

En présence, deux listes. La liste d'Union nationale, démocratique et sociale pour la défense des intérêts communaux et familiaux (il faut faire plaisir à tout le monde), patronnée par la S.F.I.O., les radicaux, l'U.N.R., le M.R.P., le Centre national des indépendants et l'U.D.T. Comme programme : l'anticommunisme le plus forcené : « Vous ne pouvez pas voter pour le parti de l'étranger », et de bons vieux textes léninistes à l'appui, pour faire frissonner de peur le bourgeois ; l'opposition aux fascismes rouges et bruns, et un pudique silence sur l'O.A.S., jusqu'à la veille du scrutin. Et aussi, la défense de la « vraie » laïcité.

D'autre part, la liste d'Union républicaine antifasciste et laïque, à majorité communiste, présentée par le P.C.F. et le P.S.U. et quelques indépendants de gauche.

Les circonstances de l'annulation et le rapport des forces locales avaient fait accepter à la gauche non communiste cette position minoritaire, difficile certes, mais dépourvue d'ambiguïté, parce que le P.S.U. a su exposer ses positions propres et ses conceptions de l'action unie. L'essentiel de la propagande de cette liste était centré sur la lutte antifasciste, la dénonciation des faiblesses et des complaisances à l'égard de l'O.A.S., au sein du gouvernement comme de l'« Union nationale », l'appel à l'action unie des forces populaires.

Malgré l'appui apporté le 24 au soir par Jean Nocher sur les ondes de la R.T.F. (est-ce un « excès de propagande » ?), malgré la dernière affiche apposée le même jour sur les panneaux, grandiloquent « Appel au peuple » dont la conclusion mérite d'être citée :

« Peuple de Palaiseau, souviens-toi... aujourd'hui, la paix va être signée, la France entière a les yeux fixés sur Palaiseau, si les communistes l'emportent, ce sera l'indication que les Français sont favorables à une paix d'abandon... En votant « union nationale », tu diras oui à une paix de fraternité entre les communautés, tu diras oui à la France. »

Malgré le patronage sollicité ainsi de qui vous savez, malgré l'appui du curé qui appelait en chaire à voter « chrétien et français », soulevant les protestations d'un certain nombre de ses paroissiens, malgré tout cela, les électeurs de Palaiseau ont tranché :

— ils ont accordé 380 voix de majorité, soit 6 p. 100, à la liste antifasciste, qui passe entièrement ;

— ils ont approuvé la position prise par le P.S.U. en plaçant ses candidats en bonne position sur la liste, dans le premier tiers, et le premier P.S.U. arrive second, immédiatement après le maire sortant ;

— ils ont condamné la S.F.I.O. en la lâchant. Son chef de file, ancien conseiller général et homme jusqu'à respecté, arrive en 22<sup>e</sup> position.

Vincent PEYRE.

## Une tentative « dîner de l'Alma » en Corrèze

**M.** CHAMPEIX, sénateur S.F.I.O. de la Corrèze et secrétaire de fédération, vient de lancer une opération molletiste de grand style dans le département.

Il s'agit de constituer « rapidement » un comité « anti-O.A.S. et pour la paix en Algérie » avec toutes les forces démocratiques... de droite et du centre gauche.

Que M. Champeix nous permette de constater que la Fédération S.F.I.O. n'a, jusqu'à ce jour, jamais participé à quelque action commune que ce soit pour la paix en Algérie et a toujours répondu négativement aux invitations qui lui étaient adressées en ce sens.

Mais le temps presse maintenant car la signature de la fin des combats est proche et, avec elle, la perspective d'élections prochaines. Il est donc urgent de s'y préparer et de s'organiser. Sans les gaullistes pour l'instant et sans les communistes à jamais !

Le temps presse aussi car l'accession de l'Algérie à l'indépendance risque d'entraîner des troubles et une riposte populaire.

Selon le mot de M. Champeix, il faut faire vite pour « quadriller le département et tenter de canaliser toute manifestation de masse ».

Voilà qui est clair !

L'alliance conclue entre la S.F.I.O., le parti radical, le M.R.P. et les indépendants en Corrèze est la copie exacte du « dîner de l'Alma » !

Les vieux partis qui ont cédé devant le coup d'Etat fasciste du

13 mai voudraient clairement saboter le réveil des masses populaires et tromper à nouveau les démocrates.

Il est à noter, certes, que la Corrèze est un des départements où une aussi grossière manœuvre pouvait le mieux se réaliser en raison de l'importance du P.C. et de la C.G.T., de la faiblesse des autres syndicats, de l'anticommunisme hystérique de la S.F.I.O. et des difficultés de réaliser une large union des républicains.

M. Champeix met sur pied son regroupement antipopulaire et pro-électoral dans les meilleures conditions qui soient en France ! Il n'est pourtant pas sûr de réussir.

Car il y a un fait criant : la S.F.I.O. corrézienne s'allie ouvertement avec les indépendants « Algérie française », dont beaucoup sont des amis de l'O.A.S. ! Elle préfère la compagnie de la droite « la plus bête du monde » à celle des républicains. Les Corréziens, qui ont affirmé en maintes occasions leur opposition au fascisme, seront juges.

La Fédération P.S.U., quant à elle, a pris nettement position : elle refuse de s'associer à une telle manœuvre, elle la dénonce énergiquement. Son action, dans un climat particulièrement difficile, se poursuivra avec plus d'intensité. A cette occasion, elle fait connaître aux syndicats les raisons de son refus et son désir d'appuyer toute initiative pouvant faciliter la constitution d'un « Front syndical commun ».

G. DENECKER.

## Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

### Administration :

54, boulevard Garibaldi  
Paris (XV<sup>e</sup>)  
SUF. 19-20

### Rédaction :

8, rue Henner  
Paris (IX<sup>e</sup>)  
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois	5 NF
6 mois	10 NF
1 an	19 NF
Soutien	30 NF

# LES RESPONSABLES

Si la lutte O.A.S. n'est guère efficace, elle met néanmoins en relief un phénomène assez grave : la plupart des propagandistes, des agents de liaison, des plasticiens arrêtés ont moins de vingt-cinq ans.

Moins de vingt-cinq ans, c'est-à-dire nés après 1936. Ils n'ont donc rien connu du nazisme triomphant, de la guerre, de l'occupation, des luttes politiques qui suivirent la Libération.

Mais leur adolescence a été marquée par une suite ininterrompue de guerres coloniales, de ces sales guerres qui n'osent même pas dire leur nom. Elle a été marquée par une diffusion sans cesse plus large des « idées » condamnées par l'histoire et par les hommes. Elle a été baignée dans l'atmosphère dissolvante des démissions successives des élus de la nation, des gouvernements liés aux intérêts sordides des lobbies et des groupes de pression. La démocratie étant devenue une farce, la République une caricature, il n'y avait qu'un pas à franchir pour passer de la prise de conscience à l'acte exterminateur. Certains l'ont franchi. D'autres, sans doute, s'apprentent à le faire. Mais où sont les responsables ?

Le responsable réel est-il le jeune Perret ou le père et son milieu ? M. Jacques Perret est peut-être un romancier de talent, mais c'est d'abord le collaborateur assidu de la feuille fasciste et raciste *Aspects de la France*. Que celui-ci ose écrire, très librement, que « l'esprit de résistance est passé à l'O.A.S. avec armes et bagages, réseaux, plastics, maquis » dans la feuille dont l'un des maîtres à penser est le ministre de Pétain, Xavier Val-

lat, voilà qui situe l'état du régime. Que penser aussi de ceux qui, depuis plus de dix ans, acceptent la parution hebdomadaire de ce « journal » dont le but avoué est la lutte contre la démocratie et le regroupement de tous ceux qui veulent abattre la « gueuse » ? Il y a ceux qui posent le plastic. Mais il y a d'abord ceux qui construisent — intellectuellement et matériellement — l'engin et qui en justifient l'emploi.

Dans *Les Enfants humiliés*, Georges Bernanos notait : « Tous les vingt ans, les jeunesses du monde posent une question à laquelle notre société ne peut répondre. Faute de répondre, elle mobilise. » En 1962, l'écrivain eût pu compléter ainsi sa remarque : « Les ayant mobilisées, elle les engage dans les guerres coloniales. Le napalm et les ratissages sont les armes de sa civilisation. Le viol fait partie du folklore local. La torture devient une institution d'Etat. Ce faisant, notre société pervertit la jeunesse dont elle a la charge et lui inculque la « loi » du milieu pour seule philosophie politique. Aussi, le plastic et Jonhny Halliday figurent-ils parmi les armes de sa révolte dérisoire, inutile et perverse. »

*La sévérité dans la répression que nous exigeons pour les exécutants n'a de sens, ne se justifie que si les responsables premiers sont impitoyablement condamnés.*

Il ne sert à rien d'arrêter un distributeur de tracts ou un poseur de plastic si l'on admet que chaque semaine une quarantaine de périodiques puissent faire librement l'apologie de l'O.A.S., diffuser ses mots d'ordre et inciter au crime.

Il ne sert à rien d'interner quelques lycéens si l'on persiste à tolérer l'activité des prétendues « élites nationales » qui, sous le couvert des assemblées parlementaires auxquelles elles appartiennent ou des corps constitués où elles exercent, constituent patiemment l'armature d'un Etat fasciste.

Il ne sert à rien de mener à grand tapage — et essentiellement pour les manchettes de la presse gouvernementale — la lutte anti-O.A.S. si l'on met en place progressivement le cadre institutionnel de « l'Etat fort », en dégradant systématiquement les institutions républicaines et en niant dans les faits l'idée même de démocratie. Il suffit pour s'en convaincre de mesurer le chemin parcouru depuis les pouvoirs spéciaux de Mollet. Leur aboutissement logique est la constitution gaulliste, son article 16 et la suppression de fait de la représentation nationale. Le régime judiciaire d'exception introduit par Lacoste-Lejeune en Algérie s'est installé en France : avec Chenot, cette gangrène a droit de cité. Une dictature en puissance a-t-elle jamais bénéficié — d'un régime qu'elle se propose d'abattre — d'une telle complicité !

Que l'on ne s'y trompe pas. Les mesures d'exception des dernières années de la IV<sup>e</sup> République, constitutionnalisées depuis, les institutions de la V<sup>e</sup> sont le plus sûr tremplin du fascisme. Si Salan — ou un autre — prenait demain le pouvoir, il n'aurait pas grand-chose à changer au régime actuel pour instaurer son « ordre nouveau ».

Louis HOUEVILLE.

## D'UN ENLÈVEMENT A UN AUTRE

Le 22 janvier, un député U.N.R., le Dr Mainguy était enlevé à son domicile, à Bourg-la-Reine. Il était 9 h. 30. Immédiatement, s'emparant de l'affaire, la presse décelait l'origine de l'action — l'O.A.S., à coup sûr — et le président du groupe U.N.R. à l'Assemblée nationale y allait de sa déclaration énergique (« Je suis ému, etc. »). Quelques heures après, sur le témoignage d'un informateur « anonyme », inspecteurs et gendarmes perquisitionnent dans une villa de Montigny-les-Cormeilles. On y retrouve le Dr Mainguy, point trop inquiet, et deux de ses ravisseurs, étonnés de voir déjà la fin de leur coup de main.

Mercredi 21 février, le tribunal militaire devait juger ces derniers. Après un débat de cinq heures, le procès fut renvoyé. Les défenseurs de Hourdeaux et Bradel avaient souligné d'étranges anomalies constatées lors de l'enquête et, selon leur hypothèse, l'enlèvement fut téléguidé par les fameuses « barbouzes », la villa n'étant qu'un lieu à leur service.

Sur la foi de ces présomptions feuilletonnesques, on réclamait un supplément d'information et le renvoi.

Nous retiendrons, au passage, cette déclaration rapportée par le Dr Mainguy : « Ils étaient très contents. Ils disaient que c'était bien plus fort que de poser du plastic. Ils m'ont dit que j'étais le premier à être enlevé, mais d'autres suivraient et que, pour eux, ça serait plus grave. »

### L'affaire Marc-André Schwartz

Vendredi 10 février, la presse annonce la disparition, depuis la veille au soir, du fils de Laurent Schwartz, Marc-André. Agé de dix-neuf ans, préparant à la Faculté des sciences une licence de mathématiques, il est l'un des dirigeants du Front universitaire antifasciste. Comme tel, il a été menacé par l'O.A.S. et, le mercredi précédent, on a téléphoné chez lui pour indiquer qu'il serait kidnappé. C'est à ce moment la thèse retenue. L'O.A.S. a procédé comme dans le cas Mainguy.

Las ! Samedi matin, Marc-André téléphone chez lui d'une ferme proche de Coignières, dans la banlieue parisienne. Pour son malheur, ce n'est pas la police qui l'a retrouvé. Mais il a échappé à l'attention de ses ravisseurs tout seul. Dès lors, la presse, qui ne peut l'admettre, retient plutôt l'hypothèse d'une fugue. Marc-André racontera son invraisemblable aventure (aussi invraisemblable que celle de Mainguy, ou aussi invraisemblable que la thèse des ravisseurs de Mainguy avec l'intervention des « barbouzes »). Il monte dans sa voiture dans laquelle se trouve déjà un des ravisseurs, on l'oblige à se diriger vers Rambouillet. Pour tromper les enquêteurs, un jeune homme physiquement ressemblant à Marc-André laissera la voiture près d'une auberge, heurtant, d'ailleurs légèrement, une autre voiture en stationnement de manière à ce qu'on remarque son passage, puis gagnera à pied le bois proche.

Dans la nuit du vendredi au samedi, alors qu'ils errent dans la forêt, les deux gardiens de Marc-André, effrayés par l'apparition lointaine de torches électriques allumées, s'enfuient. Ce n'est qu'au lever du jour que Marc-André pourra se guider de manière à rejoindre un lieu habité.

Fugue ou enlèvement ? La fugue est exclue, aussi bien selon l'avis de Laurent Schwartz, qui connaît bien son fils, que de l'avis des camarades de corps. Marc-André a d'ailleurs participé, comme prévu, au meeting du F.U.A., à la Mutualité, ce qui tient à prouver que, de ce côté-là, on est convaincu de l'enlèvement. En fait, il semble que les ravisseurs n'aient pu aller jusqu'au bout de leur action pour une raison ignorée. La police... Bon.

E. C.

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.  
59-61, rue La Fayette  
Paris (9<sup>e</sup>)

## La guerre et la morale

On sait que parmi les trois officiers récemment traduits devant un tribunal militaire sous l'inculpation de tortures ayant entraîné la mort, et scandaleusement acquittés, se trouvait un jeune instituteur, Alphonse Sanchez. Son retour dans son département, les Pyrénées-Orientales, la reprise de ses fonctions ont provoqué des incidents que la presse quotidienne a relatés.

Notre correspondant de Perpignan, Noël Alteza, a bien voulu faire le point pour notre journal et analyser les aspects politiques de cette affaire.

Il est difficile de croire que les habitants du Roussillon se soient jamais trouvés devant un cas de conscience aussi bouleversant que celui de cet instituteur de Saint-Hippolyte : accomplissant son service militaire en Algérie comme officier de réserve, il a été inculpé avec deux autres officiers, de sévices et tortures sur la personne d'une femme musulmane.

Acquitté, il revint chez lui, à Saint-Laurent-de-la-Salanque. Il reprit son métier d'instituteur à Saint-Hippolyte où chacun se plaît à reconnaître en lui un excellent maître.

### Saint-Hippolyte, son maire et la droite cléricale

Saint-Hippolyte est un village d'environ mille habitants, dans une plaine, au bord d'un étang, à une dizaine de kilomètres de Perpignan, tout près de la route qui relie Narbonne au chef-lieu des Pyrénées-Orientales. Ce village a déjà eu le triste privilège de compter sous l'occupation allemande trente-deux miliciens. Il s'est donné un maire inoffensif, facile à manœuvrer, étiqueté S.F.I.O., élu par une coalition de pâles socialistes, de radicaux blancs, de réactionnaires. L'Eglise apportait son appui.

Le maire, prisonnier de ceux qui l'ont mis en place, se défend... de faire de la politique. « L'intérêt public, l'intérêt de mes administrés compte seul » déclare-t-il volontiers. Cet apolitisme et ce souci de l'intérêt général ne l'empêchent nullement de consacrer 8 millions d'anciens francs

à la réfection de l'église alors que l'adduction d'eau attend toujours. Ce village avait la particularité d'avoir il n'y a pas si longtemps son café Royaliste et son café Republicain !

Le maire prit parti pour Sanchez : rien d'étonnant puisque le délégué cantonal, laïque, son adversaire aux élections et membre du P.C., avait pris parti contre.

### Exclu à l'unanimité

A une assemblée de la Fédération des œuvres laïques, le délégué cantonal posa le problème : un instituteur inculpé de sévices, pouvait-il moralement, malgré son acquittement, exercer ses fonctions ?

Le conseil départemental du Syndicat national des Instituteurs se saisit lui aussi de la question. Il a pour secrétaire une femme, membre du P.C., que ses convictions n'empêchent pas de jouir d'une grande considération. Elle est entourée de collègues n'appartenant à aucun parti, mais de nuances politiques diverses : socialistes, radicaux, un communiste.

Six de ses membres ont entendu Sanchez, inquiets mais prêts à lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes. Sanchez n'a guère pu leur répondre autre chose que : « On s'effondre devant les premières atrocités, mais j'avais déjà un an d'Algérie... je suis une victime car la torture ne sévit pas seulement depuis peu là-bas... »

Sanchez fut exclu à l'unanimité du S.N.I.

Sa situation allait paraître encore plus intenable dans les premiers jours de février. Dans le texte du professeur Vedel qui devait être lu et commenté partout lors de la grève universitaire

du 6 février, l'acquiescement des trois officiers était cité comme une des faits qui attestent la dégradation des mœurs.

L'inspecteur d'Académie proposa à Sanchez de se mettre en congé avec solde pendant un certain temps. Sanchez accepta d'abord. Puis, moins docile qu'envers les autorités militaires, il revint à son poste. Pour éviter tout incident, l'inspecteur, d'accord, dit-on, avec le Préfet, suspendit provisoirement l'instituteur.

### Grève des écoliers

A Saint-Hippolyte, quelques meneurs commencèrent à s'agiter. Les murs du groupe scolaire se couvrirent d'inscriptions du genre « Vive Sanchez ». L'instituteur suppléant ne put faire classe qu'une matinée, puis plus d'élèves.

L'inspecteur d'Académie cependant maintint sa décision. Certaines familles commencèrent à hésiter. Finalement, Sanchez lui-même demanda aux parents d'envoyer de nouveau leurs enfants à l'école. Le 21 février, la classe reprit normalement.

Ainsi a pris fin une agitation suscitée dans le village par le clan réactionnaire. Il reste que le cas Sanchez n'est pas résolu pour autant. Pourra-t-il enseigner dans d'autres localités ? Il reste surtout que ce cas douloureux fait sentir à quel point la guerre d'Algérie a exercé ses ravages, conduisant un jeune instituteur intelligent à accepter de recourir à des méthodes dégradantes et inhumaines. Quand parlera-t-on aussi et surtout des vrais responsables, de tous ceux qui sont les véritables coupables, qui ont toléré, puis encouragé, le recours à la torture ?

Noël ALTEZA.

### PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin — ODE 15-04

Du 28 février au 6 mars

LE TEMPS DU GHETTO

LE FLORIDE 43, Fg Montmartre  
PROvence 63-40

(Permanent tous les jours  
de 14 h. à 24 h.)

Du 28 février au 6 mars

COME BACK, AFRICA

MOI UN NOIR

# A l'heure des provocations

par Robert VERDIER

**A** l'heure où notre journal s'imprime, on ne connaît encore ni la décision finale du C.N.R.A., siégeant à Tripoli, ni le contenu exact des accords franco-algériens des Rousses. Cependant, il ne nous paraît pas prématuré de porter nos regards au-delà du cessez-le-feu et d'examiner les difficultés ultérieures d'application plutôt que le risque immédiat d'un refus de ratification des accords.

On s'accorde, en effet, à penser que ceux-ci seront approuvés à Tripoli et que le cessez-le-feu pourrait être officiellement annoncé au début de la semaine prochaine.

Que la discussion au C.N.R.A. ait été très serrée, c'est bien possible, et même probable. L'accord comporte, à coup sûr, un certain nombre de concessions plus ou moins importantes au gouvernement français : concessions de forme, comme le fait que, pendant la période transitoire d'ailleurs assez brève (quatre à six mois), la France continuera d'exercer juridiquement la souveraineté, concessions de fond plus importantes, relatives à la présence de troupes françaises pendant une certaine durée (trois ans, semble-t-il) même après l'indépendance et la signature d'un traité d'association, location d'un périmètre autour de Mers-el-Kébir (dix à quinze ans de bail ?), accord aussi sur l'utilisation de certaines bases du Sahara, etc.

Enfin, dans les textes mis au point, il subsiste un certain nombre de « blancs », comme la désignation des membres de l'Exécutif provisoire, qui peuvent encore susciter des contestations. Des retards et de nouvelles difficultés sont encore possibles, mais on est en droit d'espérer que l'essentiel ne sera pas remis en cause.

Il est normal que, du côté du pouvoir gaulliste, on insiste beaucoup sur l'importance de ces concessions, comme aussi sur le fait que les Européens disposeront d'une période de trois ans avant d'opter pour la nationalité algérienne et pourront, de toute façon, retrouver la nationalité française s'ils quittent l'Algérie. Il n'est pas impossible même que la propagande gaulliste, dans l'espoir de désarmer l'opposition ultra et de paraître avoir remporté une grande victoire, ait quelque peu exagéré les contestations au sein du C.N.R.A. : c'est une « action psychologique » qui ne serait nullement surprenante.

Mais, à force de porter l'attention surtout sur le détail de ces conventions (ce qui est parfaitement normal), l'opinion, soulagée d'entrevoir enfin le cessez-le-feu, « travaillée » par la propagande qui déjà prépare des élections gaullistes et exploite la « bonne paix arrachée par le général de Gaulle », on en vient à oublier quelques autres aspects de l'accord et de la manière dont il a été obtenu. Sans doute n'est-il pas inutile de les rappeler, à la fois pour comprendre

la décision du G.P.R.A. et pour ramener à sa juste valeur le rôle de de Gaulle.

1°) D'abord, si le cessez-le-feu est enfin proclamé, c'est bien parce qu'il aura été négocié avec le G.P.R.A. et avec lui seul. Il y a longtemps que nous disions qu'il faudrait inévitablement en passer par là. Ce ne fut point toujours la thèse gaulliste, non seulement au temps où elle entretenait l'illusion d'une « troisième force », mais même au moment des entretiens d'Évian et de Lugrin. On se souvient qu'une déclaration de M. Joxe, à Oran, sur l'association aux pourparlers des « autres tendances algériennes » avait tout remis en cause au printemps dernier.

qu'elle a été présentée le 16 septembre 1959 n'est plus qu'une formalité. Il n'est plus question de francisation, encore moins de référendum « par département », laissant planer la menace d'un partage. En fait, la certitude d'un vote en faveur de l'indépendance est admise presque explicitement. La consultation portera, non sur les trois options théoriquement envisagées à l'origine, mais sur l'acceptation ou le rejet d'un accord préalablement passé entre le gouvernement français et le G.P.R.A.

4°) Enfin il n'est plus question de séparer une Algérie du Nord et une Algérie du Sud : autrement dit le problème de l'intégrité du territoire algérien n'a plus été posé.

arrivé à la plus dangereuses des situations en Algérie.

Ce qui s'est passé à la fin de la semaine dernière nous montre bien quel est le danger le plus redoutable dans un proche avenir. Soixante-six morts, soixante-douze blessés en quarante-huit heures, en majorité musulmans, surtout à Oran et Alger. Ici, c'est un Européen qui, délibérément, sous le prétexte d'une provocation, se promène rue Michelet avec son arme et abat cinq ou six Algériens.

Le combat que livre l'O.A.S. est un combat désespéré. Mais il peut encore faire beaucoup de mal. Plus que l'insurrection ouverte, on doit redouter les innombrables occasions de provocation qui vont s'offrir pendant la période transitoire, surtout à ses débuts. A ce point de vue, les nombreux vols d'uniformes sont peut-être plus graves que les vols d'armes. Les activistes, déguisés en soldats réguliers, chercheront à semer le trouble. Comme toujours, leur action sera dirigée surtout vers l'armée. Elle tendra à provoquer des réactions d'Algériens pour pouvoir dire ensuite : « Allez-vous laisser massacrer les Français ? Vous voyez bien qu'il n'y a rien à faire avec le F.L.N., qu'il n'y a pas de garanties possibles, que le G.P.R.A. ne peut pas imposer son autorité à une masse fanatisée qui n'a d'autre but que l'extermination des Européens. »

C'est dire qu'à tout moment, même dans l'hypothèse la moins défavorable, même si l'on suppose qu'il n'y aura pas tentative de putsch, même si l'on suppose que celui-ci, au cas où il aurait éclaté, ne parviendrait pas à créer rapidement un partage de fait (isolement d'Alger et d'Oran, notamment) pour imposer un marchandage au pouvoir et offrir à certains chefs militaires une fonction d'arbitres — même dans ce cas, nous nous trouverons, dans les semaines qui viennent, devant une situation pleine de dangers. La confusion permet toutes les provocations. La fragilité de « l'ordre », la complexité des mécanismes prévus pour la période transitoire, la force des ressentiments et des haines nourris par sept ans de guerre inexorable, l'état d'esprit de certaines unités de l'armée, la mauvaise volonté de bon nombre d'exécutants nostalgiques de l'« Algérie française » : tout rend ces provocations redoutables. Des incidents dramatiques peuvent surgir dans des conditions assez troubles pour créer, même en France, une situation politique d'une extrême confusion.

Sans écarter aucune autre forme de danger, c'est sans doute à celui-ci surtout que doivent s'attendre tous ceux qui, depuis si longtemps combattent contre la guerre et contre son exploitation par les forces les plus réactionnaires.

## O. A. S. - Secteur Centre

Un de nos amis, rentrant d'Algérie, nous a fait tenir copie d'un « avis » diffusé à Alger par l'O.A.S.

Voici ce texte qui nous paraît

Secteur Centre  
ORGANISATION ARMÉE SECRÈTE

AVIS A LA POPULATION  
ET AUX SOLDATS FRANÇAIS

Les gendarmes mobiles, C.R.S. et miliciens gaullistes, assassins et tortionnaires ne sont plus des soldats français.

En conséquence :

1 - Ordre est donné à tous de tirer à vue, en tous lieux et à toute heure sur ces individus.

2 - Ordre est donné de les boycotter intégralement (commerçants, médecins, débitants de boissons, etc.).

3 - Population, soldats français, écarter-vous de ces criminels qui sont SEULS VISES par notre action.

ORGANISATION DE L'ARMÉE SECRÈTE  
O. A. S.

indiquer dans quel sens va s'exercer l'action de sabotage dès l'application des accords et comment l'O.A.S. s'efforcera de provoquer de graves incidents dans les jours qui viennent.

N° 19 BLU/ 16/ (4)

2°) La convention sur le cessez-le-feu n'a pu être signée que parce que les négociateurs ont mis au point simultanément des accords politiques. On nous dit qu'au dernier Conseil des ministres, les membres du gouvernement ont été surpris par le volume et la précision des textes qui leur ont été communiqués. Ces textes, en effet, entrent dans le détail des mesures à prendre pendant la période transitoire, mais aussi posent les principes de l'association à conclure officiellement, une fois l'indépendance acquise. On voudra bien se souvenir que la thèse gaulliste (et celle des précesseurs) fut longtemps : d'abord « les couteaux au vestiaire », les accords politiques seulement après. On se souviendra aussi que nous n'avions cessé de soutenir que le F.L.N. ne déposerait pas les armes sans avoir obtenu simultanément des garanties politiques pour l'avenir.

3°) L'autodétermination, telle

Une fois de plus, tout en nous réjouissant sans réserve que le cessez-le-feu soit enfin proclamé, nous sommes conduits à répéter notre question : était-ce la peine de prendre tant de détours pour en arriver là ? Le pouvoir gaulliste a, sans doute, supprimé les crises ministérielles. En fait, il ne s'est pas comporté autrement que ses prédécesseurs de l'autre régime : il n'a pas su prendre les devants, il s'est laissé pousser par l'événement et la nécessité, il a passivement attendu que « l'affaire mûrisse » (ou pourrisse), comme on disait autrefois au temps des crises nées du refus de trancher les problèmes. Mais c'est justement en raison du temps perdu que des difficultés nouvelles risquent maintenant de surgir. Pour n'avoir pas tenté de dire la vérité aux Européens d'Algérie, pour avoir entretenu les illusions, pour avoir si souvent biaisé avec les militaires factieux et les ultras, on en est

## Métro Charonne...

# Où en est l'enquête ?

**A** la suite des événements qui ont marqué la journée du 8 février, le Parquet a désigné une Commission d'enquête chargée de déterminer les responsables des incidents qui ont provoqué la mort de huit personnes et ont occasionné de nombreuses blessures.

Les enquêteurs convoquent actuellement les blessés dont ils ont relevé les noms dans les établissements hospitaliers où ils avaient été soignés. Certains de ces établissements ont, d'ailleurs, refusé de communiquer les noms et se chargent eux-mêmes de faire savoir aux intéressés que la commission d'enquête désire les entendre. D'autre part, les gens dont les témoignages ont été cités dans la presse sont également convoqués lorsqu'ils peuvent être joints. Enfin, les journalistes qui ont donné, de la soirée tragique, un reportage documenté sont aussi entendus.

Les uns et les autres sont naturel-

lement invités à faire savoir ce qu'ils ont vu. Ils sont également invités à indiquer à quel mot d'ordre ils ont répondu en se rendant à la manifestation et à apporter toutes informations sur les noms des organisateurs de celle-ci.

Le sens de cette demande n'échappe à personne. Il est évident qu'on voudrait rejeter la responsabilité des morts sur ceux qui ont appelé les Parisiens à protester publiquement contre les crimes de l'O.A.S.

On a déjà dit combien était insensée l'interdiction d'une démonstration qui se voulait pacifique et qui se serait effectivement déroulée pacifiquement sans l'intervention brutale des forces de police ; combien était regrettable l'ordre de « casser » une manifestation qui, rappelons-le, était dirigée contre cette O.A.S. que le gouvernement prétend mettre à la raison ; combien il est inconcevable que celui-ci fasse aujourd'hui matraquer ceux-

là même que M. Debré appelait à son secours dans la nuit du 22 avril...

On peut polémiquer sur les prérogatives que s'octroie le gouvernement en prétendant détenir l'exclusivité de la lutte contre les factieux, comme si la défense de la liberté n'appartenait pas au peuple tout entier. On peut, aussi, disserter sur le respect des libertés fondamentales et sur le droit du citoyen à faire entendre sa voix, opposés aux « nécessités » du maintien de l'ordre.

Mais rien ne saurait justifier le crime du métro Charonne et l'on ne saurait admettre que les auteurs de cet abominable forfait restent impunis. Il faut que tout soit mis en œuvre pour que les criminels soient châtiés, sinon maintenant du moins plus tard.

Pour que toute la lumière soit faite sur la soirée tragique, pour que la vérité soit connue, pour que rien ne soit trop vite oublié, des organisations ont ouvert des livres blancs ou ont

créé des commissions d'enquête. C'est le cas de la C.F.T.C. et de la Ligue des Droits de l'Homme. Tous ceux qui ont assisté au massacre de Charonne doivent apporter leur participation.

Mais ils se doivent aussi d'aider la justice. Et, sans préjuger des résultats de l'enquête policière, ils sont invités à se mettre en rapport rapidement avec la commission désignée par le Parquet en prenant rendez-vous avec la Brigade des agressions et violences, téléphone MON. 09-77 et MON. 65-29 (poste 52). Ils peuvent aussi déposer à la police judiciaire, 5, rue Achille-Martin, Paris-18<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> étage, Bureau 52.

Des témoignages nombreux seraient de nature à aider l'enquête et, ainsi, à contribuer à la manifestation de la vérité. Ils compléteront utilement, en outre, la liste — qu'on dit déjà fort longue — des dépositions d'agents de la force publique engagés ce soir-là...

Roland FLORIAN.

# Liberté des loyers

Une nouvelle fois, M. Sudreau vient de réaffirmer avec force ce qui constitue sa préoccupation essentielle : le retour à la liberté complète en matière de prix des loyers sur l'ensemble du territoire. Dans une interview à un quotidien du soir (1), il explicite les raisons de son choix et insiste sur les avantages qu'un retour à « une situation normale » procurera à l'ensemble du marché immobilier. Si cet objectif n'est pas nouveau, jamais, sans doute, il n'avait été formulé avec tant de netteté.

## “L'Ordre du Vautour”

LES arguments employés ne sont pas nouveaux. Disons même qu'ils étonnent... par leur banalité. Le ministre, lors de l'émission télévisée « Faire face », pouvait affirmer que, sur le plan des idées, il fallait le classer comme interventionniste. La position qu'il adopte et tente aujourd'hui de justifier montre que, sous le vernis des mots et le sens aigu de la publicité, il est, reste et demeure en ce domaine un parfait libéral que « l'Union de la Propriété Bâtie » pourra décorer le jour où il quittera le quai de Passy du grand cordon de « l'Ordre du Vautour », pour éminents services rendus à la cause de ce capitalisme rétrograde (du temps de la marine à voile et des lampes à huile) qu'est la propriété bâtie.

En trois ans de V<sup>e</sup> République, le retour au droit commun, c'est-à-dire à la liberté des prix, a fait des pas de géant. Soixante-dix villes de plus de 10.000 habitants — dont Bordeaux, Nice, Montpellier, Reims, Dijon — sont sous ce régime pour toutes les locations actuelles. Voici quinze jours, un texte paraissait au « J.O. » condamnant 7.000 communes au droit commun en matière de loyers. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Ici, tel appartement loué 45 NF à la surface corrigée est passé à 110 NF ; là tel logement loué 36 NF est passé à 96 NF. Tels sont les premiers résultats d'une « remise en ordre » qui est en cours depuis 1958 et qui, selon M. Sudreau, doit être poursuivie, la situation actuelle... « étant encore loin de donner satisfaction à l'observateur impartial ».

## Les “arguments” de M. Sudreau

Quels sont les arguments qui militent en faveur de cette singulière liberté, celle de faire supporter des prix excessifs pour l'usage d'un habitat qui peut être considéré comme l'un des plus mauvais de l'Europe industrielle ? Les voici, selon M. Sudreau :

● **Retour à l'unité du marché du logement** : afin de mettre un terme à un « protectionnisme aveugle » faisant supporter aux jeunes ménages les charges très lourdes des logements neufs, alors que les « nantis » qui disposent de ressources supérieures paient un loyer très bas. Mais cette unité se traduira par un alignement sur les prix les plus élevés :

ce qui concerne l'entretien, remarquons qu'ils ont porté essentiellement sur le ravalement, procurant ainsi aux entreprises de bâtiment, au moment où une certaine récession se faisait sentir sur le marché de la construction neuve, des centaines de millions de chiffre d'affaires. Soulignons aussi qu'aucun effort n'a été fait en ce qui concerne la moderni-

buables — est utilisée à des opérations spéculatives...

● **Assurer la rentabilité des investissements immobiliers afin que la fluidité du marché permette à chacun de se loger selon son libre choix.** Ce n'est pas sérieux. La qualité du logement reste toujours fonction des moyens dont dispose le postulant. Certains éminents techniciens n'ont-ils pas proposé d'interdire aux salariés modestes l'occupation des logements neufs ? Quant aux capitaux qui seront intéressés par la construction locative, assurés qu'ils seront d'une rentabilité normale et protégés contre tout blocage ultérieur, c'est de l'utopie. Qu'il suffise de rappeler que les sociétés conventionnées, lancées à quelques jours du référendum du 28 septembre 1958, devaient construire chaque année de 30.000 à 40.000 logements locatifs. Depuis leur création officielle, en novembre 1958, elles ont terminé 5.000 logements. Pourtant, les loyers sont, pour un trois pièces, de l'ordre de 350 NF. Alors ? Ces sociétés conventionnées manqueraient-elles d'argent ? Il ne semble pas si l'on sait que les actionnaires de ces affaires ont nom : Banque Lazard et Chargeurs Réunis, Banque de l'Union Parisienne, Crédit Lyonnais, Société Générale, Société Marseillaise de Crédit, Compagnie l'Union, la Populaire-Vie, le Patrimoine, l'Abeille, le C.N.E.P., etc. Mais ceux-ci ont mieux à faire. Par exemple : financer des opérations de construction en copropriété destinées à la vente, où la rentabilité s'inscrit entre 25 et 40 % brut pour une immobilisation de capitaux qui n'excède guère les 15 mois au maximum, assurant ainsi une rotation rapide de l'argent. Et ceci sans aucun risque, ceux-ci étant toujours, quoi qu'il adienne (ex. C.N.L., Lambert), supportés par les souscripteurs.



Grève de l'entretien...

(A.D.P.)

c'est la conséquence inéluctable de la crise.

● **Faire concurrence aux loyers neufs** : impossible tant que régnera sur le marché du logement une économie de crise.

● **Effets désastreux de la taxation des loyers sur l'état d'entretien de notre patrimoine immobilier** : c'est oublier volontairement que les propriétaires ont fait la grève des réparations et de l'entretien pour faire monter le prix des loyers. Les résultats sont positifs : les grosses sociétés immobilières ont réalisé de somptueux bénéfices, les propriétaires ont vendu par appartement la fraction du patrimoine la plus vétuste, ce qui, augmenté des reprises occultes, leur ont procuré de substantiels revenus, nets, pour une large part, de tout impôt. Et le ministre cède maintenant à leur principale exigence. Quant aux efforts de M. Sudreau en

sation de l'habitat (installation de l'eau courante, de W.-C. individuels, de douches, de chauffage central, etc.). Compte tenu que les loyers ont, depuis 1949, augmenté de plus de 1.400 %, ne serait-il pas souhaitable de contraindre les propriétaires à moderniser l'habitat à peine, par exemple, d'une retenue de 50 % du produit brut des loyers ?

● **Le prix des logements neufs est spéculatif parce que le marché libre est étroit** ; il s'agit de l'élargir : en 1936, la « Propriété Bâtie » lança la grève de la construction. Elle a réussi. A cette époque, les logements libres étaient nombreux. Pourtant, la crise du logement était déjà fort grave. Soyons assurés que lorsque le marché menacera d'être trop large — donc de faire tomber les prix — la construction neuve sera stoppée. Retenons au passage l'aveu que l'aide de l'Etat — financée par les contri-

## Une politique rétrograde

En contrepartie de ces augmentations massives, le ministre annonce une généralisation de l'allocation-logement tendant à créer une « véritable sécurité sociale du logement ». Dans les faits, cela contraindra les caisses d'Allocations familiales à financer la rentabilité de la propriété bâtie, sans tenir compte de l'amortissement des locaux réalisés depuis longtemps. Cela aboutira sans doute, comme en juillet dernier, à une nouvelle réforme de l'allocation-logement qui réduira encore l'aide accordée à ceux qui ont fait le plus gros effort pour se loger.

La libération des loyers ne constitue pas un progrès. Elle est un recul certain par rapport à la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948. Elle est, en période de crise, la liberté de louer n'importe quoi à n'importe quel prix.

L. H.

(1) Le Monde du 8 février 1962.

## DECAZEVILLE : Reprise mal acceptée

C'EST fini. Les mineurs de Decazeville ont repris le travail. Après soixante-quatre jours de grève sur le tas par tous, et dix jours de grève de la faim par un groupe de volontaires. Et malgré les difficultés du conflit, malgré la fatigue des grévistes qui « occupaient » le fond, la rentrée s'est faite à contre-cœur. Une forte minorité y était opposée. Pourtant de nombreux éléments jouaient en faveur de la reprise :

- l'usure morale des ouvriers ;
- la réduction considérable des revenus de leurs familles ;
- la position « forte » du gouvernement qui, du fait des stocks actuels de charbon, n'était pas beaucoup gêné par la poursuite de la grève et refusait toute discussion avant la reprise du travail.

### QUI A GAGNÉ ?

La grève a donc cessé. Qui a gagné ? Les grévistes ont obtenu, en cours de mouvement, un certain nombre d'avantages supplémentaires, appréciables pour la plupart. Mais faibles en regard d'un mouvement aussi ample. A l'origine du conflit, le gouvernement et les Houillères promettaient :

- 1°) de reclasser les mineurs licenciés en 1965 ;
- 2°) d'assurer leur conversion professionnelle ;

3°) de garantir pendant deux années 90 p. 100 de leur salaire antérieur.

La grève et la pression de l'opinion publique ont obligé les Pouvoirs publics à faire de nouveaux gestes. Ainsi a été créée une « allocation temporaire de rattachement » proportionnelle à la retraite et versée entre cinquante et cinquante-cinq ans ; la prime de reconversion a été majorée et portée à trois mois de salaires (elle sera majorée, en outre, en tenant compte du temps de travail à la mine) ; des garanties sont accordées en ce qui concerne le maintien des bourses aux enfants de mineurs et le maintien des avantages accordés aux mineurs ayant accès à la propriété. Mais sur l'essentiel — l'implantation d'industries nouvelles dans la région — les grévistes doivent se contenter de promesses assez vagues. Les prévisions faites à la veille de la grève et qui ne paraissent pas modifiées à l'heure actuelle ne permettent de prévoir que le réemploi d'environ un quart des licenciés annoncés pour 1965. Cela explique que le comité intersyndical ait affirmé, lors de la reprise : « Le combat n'est pas fini, il change simplement de forme. »

Cela explique aussi l'attitude de la population de l'Aveyron et son soutien au mouvement. Le comité de grève a hésité entre deux positions : la défense de l'industrie charbonnière avec l'ensemble des mineurs français et, dans ce cadre, la lutte pour le

maintien en exploitation de la mine ; et la défense de l'économie régionale et la lutte, au coude à coude avec les travailleurs des autres secteurs d'activité de la région, pour la création de nouvelles industries.

La première position a été assez décevante. La C.F.T.C. et Force Ouvrière, prudentes, n'étaient guère favorables à la transformation de la grève de Decazeville en conflit touchant l'ensemble des bassins. Quant à la C.G.T., qui défendait cette position avec acharnement, il lui a fallu près d'un mois pour lancer une grève générale de 24 heures des bassins du Nord et du Pas-de-Calais. Dans ces bassins, à forte majorité C.G.T., l'arrêt de travail du 17 janvier n'a été suivi que par la moitié des mineurs.

### LA SOLIDARITÉ

Par contre, dès les premières journées du mouvement, la population de la région a réagi. Les organisations locales et régionales viennent affirmer leur solidarité aux grévistes. Les Chambres de commerce, les syndicats agricoles, les syndicats ouvriers, les enseignants, les fédérations des partis politiques se retrouvent pour appuyer les grévistes. Les trois cents maires de l'Aveyron démissionnent. Le 9 janvier, une grève générale est lancée dans la région ; elle réussit. Trente mille personnes se rassemblent à Decazeville. Dix-sept jours plus tard, il

y en aura cinquante mille pour manifester dans la ville. On sent que, pour les Aveyronnais, pour tous les habitants de la région, la lutte des mineurs est un combat de vie ou de mort. Il y a déjà des années que certaines organisations, les syndicats agricoles notamment, réclament la mise en route d'un plan économique pour le développement de la région, le « plan de Rodez », comme l'appelle H. Bruel, leader paysan.

Dans le reste du pays, la solidarité se manifeste surtout par une aide financière. Des collectes sont organisées un peu partout. L'aide est effective : 135 millions d'anciens francs sont recueillis par le comité intersyndical. Mais elle est insuffisante, on ne peut distribuer à chacun des grévistes que 66.000 francs. Pour deux mois d'arrêt de travail, c'est peu.

Il n'empêche que la lutte des mineurs de Decazeville a touché l'opinion publique. C'est surtout en ce sens qu'elle peut être considérée comme victorieuse. Brusquement, les travailleurs français ont, dans leur ensemble, appris à connaître les problèmes de la reconversion. Le gouvernement ne pourra plus maintenant, aussi facilement qu'il l'espérait, ordonner la fermeture pure et simple d'une entreprise. Au Boucau, à Châteleraut, à Hennebont, les travailleurs menacés de licenciement ont donc suivi la grève des mineurs avec attention.

Lucien RIOUX.

# II. - LA REALISATION DU M

**S**IL est relativement facile aux Etats membres de se mettre d'accord sur les grands principes d'une politique commune, les moyens de réaliser celle-ci sont infiniment plus délicats à mettre en place. Tant qu'on en reste aux grands principes, les Six proclament volontiers leur détermination commune, mais lorsqu'il s'agit de passer aux actes — en fait, de remettre en cause certaines structures nationales — il faut de nombreuses discussions, à tous les échelons, pour parvenir à un compromis acceptable par tous les partenaires. C'est pourquoi la signature des premiers accords, en janvier 1962, a nécessité quatre ans de discussions serrées, et l'on est loin encore d'être au bout du compte !

Les dernières négociations de Bruxelles ont cependant permis de parvenir à quelques résultats et surtout de voir plus clair sur le chemin qu'il reste à parcourir avant de parvenir au marché européen unifié.

L'organisation des marchés est le premier résultat qui a été obtenu : organisation rigide pour certains produits, simples règles de concurrence communes pour d'autres. Qui dit organisation des marchés, dit aussi fixation et soutien des prix : c'est le point fondamental en ce domaine.

Mais il faut organiser aussi les échanges extérieurs soit avec les partenaires de la Communauté (au moins pendant la période transitoire), soit avec les pays tiers : c'est le domaine du système du prélèvement et des clauses de sauvegarde.

Enfin la mise en œuvre de ces mécanismes, tant intérieurs qu'extérieurs, devrait assurer à long terme l'équilibre entre l'offre et la demande, c'est-à-dire l'essor de l'agriculture européenne pour le plus grand avantage des producteurs comme des consommateurs, du moins, les promoteurs de l'idée européenne l'espèrent-ils.

## De l'organisation des marchés... ...au libre jeu de la concurrence

Pour mettre en pratique la politique commune, plusieurs systèmes sont possibles :

- Organiser la production de chaque produit et organiser son marché en déterminant autoritairement les cours ; en contrepartie les agriculteurs bénéficient d'un prix garanti, parfois même d'un revenu garanti ;
- Laisser jouer les « règles de la concurrence », intervenir au minimum sur ce marché et uniquement en vue de faire respecter lesdites règles. La première méthode est dirigiste, voire socialiste, la seconde s'inspire évidemment du mythe de la « libre concurrence » et de l'idéologie libérale.

Jusqu'à présent, les deux méthodes sont employées concurremment par les responsables du Marché commun selon les productions considérées.

### 1) L'organisation des marchés

Nous exposerons d'abord le système tel qu'il a été envisagé en juin 1960 par le « rapport Mansholt », nous verrons ensuite ce qu'il en demeure à la lumière des derniers accords et les questions qui restent pendantes.

Le système des prix garantis porte sur trois types de produits : les céréales (blé et céréales secondaires), le sucre et les produits laitiers.

Pour chacun de ces trois grands produits, un « Bureau Européen » sera créé (Bureau des céréales, Bureau du lait, Bureau du sucre) qui a pour mission essentielle d'appliquer la politique des prix définie par le Conseil des ministres et par la Commission économique européenne. En quoi consiste exactement cette politique des prix ? Très grossièrement, elle vise à établir deux sortes de prix pour chaque denrée : le prix indicatif et le prix d'intervention.

— a) le prix indicatif : est fixé par le Conseil des ministres siégeant à la majorité qualifiée, il intervient à l'automne (généralement le 1<sup>er</sup> octobre) avant les semailles. Chaque producteur sait donc dès la période d'en-

semencement le prix approximatif qui lui sera payé par unité de mesure, il peut donc choisir entre les diverses « spéculations » au mieux de ses intérêts. A signaler que le prix indicatif joue seulement pour le lait en ce qui concerne les produits laitiers.

— b) le prix d'intervention répond à un objectif bien particulier : soutenir les cours pour éviter qu'ils ne s'effondrent. C'est donc le prix auquel achètera le Bureau Européen spécialisé lorsque les cours tendront à descendre au-delà d'un certain seuil. Il n'existe pas de prix d'intervention pour le lait, mais seulement pour le beurre (qui peut être stocké).

En théorie, le prix d'intervention devrait être fixé légèrement au-dessous du prix indicatif, dans une proportion variant avec les produits considérés ; il sera aussi relié au prix minimum par une relation mathématique.

L'application simultanée des mécanismes prix indicatif-prix d'intervention-prix minimum constitue en réalité un véritable système de garantie des prix aux producteurs.

Une organisation du marché de ce type impose des moyens de financement assez élevés, aussi bien pour l'intervention sur le marché (achats, stockage, etc.) que pour les restitutions aux exportateurs (compensant la différence entre le prix intérieur et le prix mondial), c'est pourquoi la création d'un Fonds Européen d'orientation et de garantie s'est révélée nécessaire. Son financement par les Etats membres ne laisse pas cependant de poser de difficiles problèmes de participation sur lesquels nous ne pourrions pas revenir ici. Un premier accord vient d'être réalisé pour fixer jusqu'en 1965 les modalités de contribution nationale (comprenant une petite partie financée par le système des prélèvements au prorata du volume d'importations).

### 2) Prix non garantis et règles communes de concurrence

Sous cette rubrique entrent tous les produits qui ne bénéficient pas d'un prix garanti ; toutefois l'organisation du marché est plus ou moins rigide, voire inexistante, pour chacun d'entre eux.

On peut déterminer un premier groupe, comprenant : la viande — bœuf et porc — les volailles et les œufs. La viande de porc et les deux derniers produits sont dits « dérivés des céréales » puisque l'alimentation du bétail en céréales secondaires est primordiale.

Pour ce groupe, la politique commune tend uniquement à coordonner les politiques nationales, elle est établie par le « Bureau européen pour la viande et les œufs » ; une branche du Fonds européen sera spécialisée dans le domaine de la viande.

Le régime prévu pour les fruits et les légumes et pour le vin est encore plus libéral : l'organisation du marché est remplacée par des « règles communes de concurrence ». Mais alors qu'il n'existe pas de moyen de financement pour la production fruitière et légumière, puisque l'intervention sur ce marché est inexistante, un fonds de stabilisation viticole essayera d'ajuster l'offre et la demande. Dans ces deux derniers cas, un Comité consultatif prendra l'avis des associations professionnelles nationales et veillera au respect des règles de concurrence.

### 3) Où en est-on actuellement ?

L'organisation concrète des marchés est l'une des principales pierres d'achoppement de la Communauté européenne agricole. C'est sur ce point qu'ont porté la plupart des discussions des ministres à Bruxelles au mois de décembre et au début de janvier.

Peu de résultats paraissent avoir été obtenus jusqu'alors.

Pour le sucre, les produits laitiers et la viande de bœuf, les discussions n'ont pas encore débuté ; des premières propositions devraient être faites d'ici l'été. En revanche, un accord a été signé pour les céréales, les « produits dérivés », les fruits et légumes et le vin.

Cet accord consiste essentiellement à définir un calendrier pour les pro-

chaines années. Pour les céréales, les prix se formeront sur les marchés nationaux, mais ils devront être compris entre les limites d'un prix maximum (prix indicatif de la région la plus déficitaire) et d'un prix minimum (prix indicatif moins 10 %). D'autre part, le Conseil devra déterminer les « critères objectifs de rapprochement des prix » avant le 1<sup>er</sup> septembre 1962.

Pour les fruits et légumes, on tentera de constituer un marché unique d'abord pour la qualité « extra » dont les denrées seront obligatoirement normalisées ; le contrôle de la qualité sera effectué en principe par les organisations professionnelles et le Comité consultatif.

Le résultat de Bruxelles, quant à la mise en route de la politique agricole commune, est par conséquent limité ; il reste encore beaucoup de travail pour les experts et bien des questions fondamentales ont à peine été effleurées.

Le succès est un peu plus net dans le domaine de la politique extérieure.

## De nombreuses précautions seront prises pour protéger l'agriculture européenne

La politique économique extérieure de chaque Etat membre revêt des aspects bien distincts :

— Pendant la période transitoire, tant que subsistent des frontières, chaque Etat membre adopte un certain nombre de mesures de défense vis-à-vis de ses partenaires, mais ces mesures doivent tendre à disparaître de façon que soit unifié le territoire européen au 1<sup>er</sup> janvier 1970.

— En revanche, la protection du territoire intégré continue à s'exercer même après l'unification totale. D'une politique nationale extérieure, on passe donc à une politique internationale à l'égard des pays tiers, c'est cette politique supra-nationale qu'il convient de définir par avance.

En partant de la situation existante en 1962, les problèmes posés par la protection des agricultures nationales revêtent une grande acuité : il s'agit fondamentalement de défendre des secteurs menacés dans leur existence même par la concurrence internationale qui se fera de plus en plus vive.

Comme nous l'avons vu dans le premier article, des précautions ont été prises pour pallier les conséquences graves qu'engendrerait la suppression des frontières du jour au lendemain, ces précautions s'articulent autour du thème de la période préparatoire qui nécessite la création de mécanismes appropriés.

### 1) Système du « prélèvement »

Pour bien comprendre ce qu'est le système du prélèvement, il faut se rappeler que, dès l'année 1962, les contingentements seront supprimés pour les produits agricoles, autrement dit chaque pays pourra exporter chez ses partenaires des quantités libres de produits, dans la mesure naturelle où il peut espérer les vendre. C'est un fait économique lourd de conséquences : rien n'empêche les Pays-Bas, par exemple, d'inonder le marché français de volailles puisqu'il n'existe plus aucune barrière quantitative. On se doute alors de la réaction des producteurs français. C'est dans ce contexte de liberté totale qu'a été inauguré le système du « prélèvement ». En quoi consiste-t-il ?

Très schématiquement le prélèvement, qui remplacera les droits de douane intra-communautaires à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1962, représente une somme d'argent égale à la différence entre le prix du pays importateur et le prix, généralement moins élevé, du pays exportateur, c'est donc en réalité une taxe de compensation. Le prélèvement joue dans deux hypothèses bien distinctes :

● la première se place à l'étape ultime du Marché commun, le prélèvement porte uniquement sur les biens importés de pays tiers sur le territoire commun ;

● la seconde vaut pour la période transitoire à l'égard des échanges intra-communautaires ; le prélèvement porte sur les produits importés des pays membres (par exemple, blé français importé en Allemagne). L'application du système est liée par conséquent à la disparité des prix entre les Six. Si les prix étaient les mêmes dans tous les Etats, il ne se poserait aucun problème, mais puisque ce n'est pas le cas, il faut défendre les Etats les moins bien placés contre l'invasion des produits des autres partenaires.

Cette distinction étant posée, voyons d'un peu plus près le mécanisme prévu :

a) Dans le premier cas — réalisation effective du marché unique en 1970 — on a pu définir le prélèvement comme « un prélèvement compensateur, établi par la Commission économique, sur la base du prix indicatif d'une part et des possibilités d'achat sur le marché extérieur d'autre part ». Cette définition est bien entendu valable seulement pour les produits bénéficiant d'un prix indicatif, savoir : les céréales, le sucre, le lait. En ce qui concerne les « produits dérivés » et la viande de bœuf, leur protection sera assurée par un

## Le Marché est-il un pour l'agriculture française

système de « prix éclusé », c'est-à-dire « dès que le prix à l'importation, droits de douane compris, tombe en dessous du prix éclusé, le prélèvement sera appliqué pour un montant correspondant ». Le principe reste donc toujours le même : prélever une somme correspondante à la différence entre le prix intérieur et le cours mondial, généralement plus bas.

Enfin pour les produits dont le marché n'est pas organisé : fruits, légumes, vin, la protection sera assurée d'une manière très classique par des droits de douane (sans aucun prélèvement).

Qui percevra la taxe de prélèvement ? Dans le cas présent, l'euro-péanisation de cette perception sera effectivement réalisée ; en effet, c'est la Commission économique elle-même qui en fixera le montant pour chaque produit et qui sera chargée de le percevoir. Les fonds ainsi recueillis seront sans doute versés au « Fonds Européen d'orientation et de garantie agricoles », dont ils fourniront la majeure partie des ressources.

Il faut noter que les prélèvements commenceront à être perçus sur les produits importés, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1962. Ils seront fixés à un taux supérieur à celui établi pour les prélèvements intra-communautaires, de façon que les prix du Marché commun, prélèvement compris, soient plus avantageux que les prix pratiqués par les pays tiers, c'est en ce sens qu'il existe une légère préférence entre les six Etats membres.

b) Mais la protection ne doit pas s'exercer seulement à l'égard des pays tiers, elle doit être aussi assurée entre les Six tant que la période transitoire n'a pas pris fin. Le mécanisme du prélèvement est le même, il tient compte toutefois d'un « prix de seuil » ; ce prix de seuil est fixé nationalement de façon que « le prix de vente du produit importé sur le marché du centre de commercialisation de la zone la plus déficitaire se situe... au prix indicatif de base ».

La seule différence avec le prélèvement-pays tiers réside en ce que le taux du prélèvement intra-communautaire est fixé par le Conseil des

# ARCHÉ COMMUN AGRICOLE

par J. C. BARIGEL

ministres statuant à la majorité qualifiée ; au surplus, la perception des droits est laissée aux gouvernements.

Pour contrôler le régime du prélèvement la création de certificats d'importation dont la validité sera de trois mois est prévue. Si les importations augmentent de telle façon qu'elles puissent engendrer une menace grave pour les productions européennes, la délivrance des certificats d'importation pourra être temporairement suspendue.

## 2) Clauses de sauvegarde et prix minima

Il n'a pas paru à la majorité des ministres participant aux dernières négociations de Bruxelles que le système du prélèvement soit à lui seul suffisant pour protéger les agricultures nationales. Aussi a-t-on complété ce mécanisme par des prix minima et le jeu de clauses de sauvegarde.

Nous avons déjà exposé le principe des prix minima : un prix minimum est un seuil au-dessous duquel les importations sont réduites ou suspendues, ce seuil est déterminé suivant

## L'avenir économique du Marché Commun agricole

L'organisation, plus ou moins rigide, des marchés et les systèmes de sauvegarde prévus pour la période transitoire ont pour objectif, à long terme, la modernisation et l'essor de l'économie européenne. Cette politique doit conduire par conséquent à établir un équilibre satisfaisant de l'offre et de la demande sur le marché intégré.

L'offre apparaît suffisante pour la grande majorité des produits, comme le montre le tableau ci-dessous :

### Rapport entre la production et la consommation dans les six pays du Marché commun

#### PRODUCTION EXCEDENTAIRE

Sucre .....	108 %
Légumes .....	104 %
Lait .....	104 %
Beurre .....	100 %
Viande de Porc .....	101 %

#### PRODUCTION SENSIBLEMENT SUFFISANTE

Fromage .....	99 %
Fruits métropolitains .....	99 %
Blé .....	93 %
Viande de bœuf .....	93 %

#### PRODUCTION DEFICITAIRE :

Œufs .....	90 %
Céréales secondaires .....	73 %
Agrumes et fruits tropicaux .....	43 %
Matières grasses végétales .....	43 %

L'accroissement de la production dans les prochaines années devrait

suivre l'augmentation des besoins. Il faut s'attendre, en effet, à un développement rapide de la demande quantitativement (accroissement de la population) et qualitativement, les produits chers : viande, lait, légumes et fruits frais étant de plus en plus demandés au fur et à mesure de l'augmentation du niveau de vie.

La succès du Marché commun agricole impose donc une meilleure connaissance de l'offre et de la demande et que leur confrontation soit facilitée par la réalisation d'équipements modernes au plan national ou régional. Des études valables pour l'ensemble de l'Europe des Six seront entreprises en vue de permettre la définition de « critères objectifs » pour la fixation des prix indicatifs, voire de prix d'objectifs, spécialement attrayants pour développer certaines spéculations, telles que la production de viande de bœuf.

Dans le cadre de l'aménagement régional qui est indispensable pour enrayer le déclin de maintes régions européennes, des moyens de stockage devront être réalisés pour favoriser l'ajustement dans le temps de l'offre et de la demande.

Il paraît logique que dans un premier temps la plupart des prix européens seront relevés, mais l'accroissement de la productivité découlant des réformes de la structure agraire et la spécialisation inéluctable de certains terroirs devraient entraîner à long terme une diminution des coûts de production qui, tout en améliorant le niveau de vie des agriculteurs, profitera aux consommateurs.

Quoi qu'il en soit du mouvement des prix, nous sommes persuadés qu'une planification des agricultures, même dans le cadre du régime actuel de la propriété s'avérera nécessaire à l'expérience. C'est en définitive la condition nécessaire de la réussite du Marché commun. A l'inverse, la confiance dans le jeu des mécanismes libéraux ne saurait conduire qu'à la stagnation de l'agriculture européenne et à de graves malaises sociaux.

chemin du succès est donc particulièrement étroit : la libre circulation des biens ouvre de nouveaux débouchés, mais par contre, elle permet l'invasion des fruits italiens ou des œufs hollandais. Par contre, si la protection est forte, cette invasion de produits étrangers sera écartée mais du même coup, il faudra renoncer à exporter largement en Allemagne.

Si le droit de préférence avait été obtenu pour tous les Etats membres, l'agriculture française eût pu être la grande gagnante ; mais nous l'avons vu, le droit de préférence est finalement peu important. Il s'agit donc de défendre les produits européens contre les pays tiers et, si possible, de prendre l'avantage sur eux.

Le succès pour l'agriculture française n'est donc pas certain, d'autant plus que si les résultats obtenus à Bruxelles sont intéressants, ils ne sont tout de même pas décisifs.

Le Marché commun risque aussi d'avoir des conséquences moins heureuses, en particulier sur le plan social.

En effet, l'intégration agricole conduira à long terme à une certaine concentration qui techniquement n'est pas un mal, mais qui présente des dangers si elle favorise la pénétration des grosses sociétés capitalistes en agriculture. En ce domaine la liberté des capitaux peut favoriser l'achat des meilleures terres par de grosses sociétés étrangères. Quelques cas isolés montrent que ce risque n'est pas à négliger.

D'autre part, cette concentration ira de pair avec une spécialisation régionale. A cet égard, il faut craindre que la politique commune ne se soucie pas suffisamment des économies régionales et qu'elle ne contribue à élargir « les déserts ». Si précisément le Marché commun agricole n'équilibrait pas la concentration de l'industrie dans certaines régions, par exemple la « Lotharinge », son échec serait patent. Là encore, les mécanismes proposés sont tout à fait insuffisants, ils n'empêcheront pas une aggravation des migrations rurales qu'aucun dispositif social ne vient adoucir. En conséquence, loin de contribuer à équilibrer le développement régional le Marché commun peut aboutir à approfondir encore le déséquilibre actuel.

Tout dépendra, en définitive, de la volonté de survie de chaque économie nationale. Et la survie implique, dans le cadre présent, de progresser plus vite que ses concurrents !

Il appartient aux producteurs français de prendre la tête de ce mouvement, notre productivité agricole peut augmenter si de véritables exploitations rentables sont mises sur pied. Il s'agit aussi d'œuvrer au maximum pour développer la coopération et pour promouvoir les réformes de structures indispensables : démarrage des sociétés d'aménagement foncier, encouragement des C.E.T.A., création de nouvelles S.I.C.A. (2) et de « groupements de producteurs ».

En conclusion, l'avenir du Marché commun agricole est inséparable de celui de la Communauté économique dans son ensemble. La lutte que devra mener la « gauche socialiste européenne » ne devra pas être séparée du combat des agriculteurs pour assurer leur avenir. Le Marché commun sera ce que les agriculteurs le feront. Mais les Pouvoirs publics ont aussi un rôle à jouer : certaines solutions sont politiques. Il faut en particulier préparer dès maintenant la reconversion des agriculteurs qui seront touchés par l'évolution technique : il faut des crédits, un fonds européen spécial, il faut empêcher le développement de la spéculation sur la terre, il faut surtout des centres de formation professionnelle.

Ces moyens, les producteurs doivent les exiger. Si leurs organisations sont suffisamment fortes et unies pour peser fortement dans la lutte politique, si elles veulent promouvoir les vastes réformes révolutionnaires qui s'imposent, si leur volonté de progrès technique et social est réelle, alors, le Marché commun est une chance pour l'agriculture française. Dans le cas contraire, il ne fera que précipiter le déclin de notre agriculture et ses conséquences seront finalement désastreuses.

(1) Voir « Le Marché Commun » aux Editions du Monde Ouvrier. En vente : 54, boulevard Garibaldi, Paris-15<sup>e</sup>.

(2) C.E.T.A. : Centre d'Etudes Techniques Agricoles, S.I.C.A. : Société d'Intérêts Collectifs Agricoles

## Commune chance agricole ?

des « critères objectifs ». Deux catégories de prix minima sont prévues :

— s'il existe un prix d'intervention (céréales par exemple) le prix minimum doit être égal au plus à 105 % de ce prix d'intervention ;

— pour les autres produits, le prix minimum est de 92 % de la moyenne des prix de gros constatés dans les trois années précédentes.

Le système des clauses de sauvegarde n'est pas très différent ; il permet le cas échéant de suspendre ou de réduire les importations qui mettraient en péril une production nationale, la suspension des importations d'un pays membre est immédiatement étendue aux pays tiers. Cette clause de sauvegarde est inscrite dans tous les règlements qui ont été adoptés à Bruxelles. Un mécanisme juridique, assez complexe et dans le détail duquel nous ne pouvons entrer, a été mis sur pied. Il fait obligation à tous les Etats membres de notifier leur décision de faire jouer la clause de sauvegarde à la Commission économique, des délais et des recours sont prévus soit pour le régime général, soit pour les régimes particuliers (céréales, qualité extra pour les fruits et légumes).

L'application conjuguée du système du prélèvement, du régime des prix minima et du jeu des clauses de sauvegarde doit suffire à garantir les agricultures nationales contre les répercussions de l'ouverture des frontières. Ces « garde-fous » montrent bien que le jeu des mécanismes libéraux ne saurait à lui seul garantir l'avenir de l'agriculture européenne ; même dans le domaine du commerce extérieur des mesures dirigistes sont indispensables. Gageons qu'au fur et à mesure de la réalisation du marché unique d'autres mesures de sauvegarde devront encore être prises. Mais, en même temps, des contrôles seront nécessaires pour que ces mesures ne tendent pas à faire échec aux réformes de structure indispensables. En bref, la protection justifiée des économies nationales ne doit pas conduire à un renouveau du protectionnisme, dont les conséquences néfastes se sont fait sentir jusqu' alors en France.

## CONCLUSION : POUR ou CONTRE le Marché Commun agricole

Il paraît vain de vouloir porter un jugement uniquement sur le Marché commun agricole. En effet, celui-ci n'est qu'un secteur spécialisé de la construction d'ensemble de la Communauté économique européenne. On ne peut s'abstraire, même dans ce domaine particulier, du cadre général tracé par le Traité de Rome. Les critiques générales qui ont été portées contre le Marché commun, en particulier au sujet de ses perspectives politiques et idéologiques, demeurent donc valables (1).

Pour les socialistes, plusieurs attitudes sont possibles :

— L'abstention provisoire de tout jugement global ;

— Le refus pur et simple en tenant compte des nombreux éléments défavorables que contient la construction de la Petite Europe ;

— L'acceptation sous condition, les tenants de cette thèse prenant d'ailleurs argument du caractère peu libéral de la politique agricole commune.

Sans prendre parti d'une manière définitive pour l'une ou l'autre de ces trois thèses, il est toutefois possible de faire un certain nombre de remarques sur les conséquences que produira vraisemblablement le Marché commun agricole, en tenant compte qu'il est d'ores et déjà un fait, un devenir qui est en train de se réaliser.

D'autre part, les problèmes de l'intégration européenne des agricultures nationales se posent en termes quelque peu différents de ceux de l'industrie.

Très grossièrement, la pression du capitalisme moderne se fait moins sentir en agriculture que dans les secteurs industriels. Si le paysan est un petit capitaliste, puisque propriétaire de ses moyens de production, il est aussi un travailleur qui vit de sa force de travail. Par ailleurs, excepté pour quelques grosses exploitations industrielles qui répondent aux normes du capitalisme moderne, la concentration du capital demeure actuellement assez faible et le pouvoir

économique dispersé entre les mains de millions de petits exploitants. A l'inverse de l'industrie, les tendances monopolistiques restent pour le moment assez diffuses, mais nous verrons que le Marché commun peut justement accélérer ces tendances. Enfin les agriculteurs traditionnellement peuvent mieux se faire entendre des Pouvoirs publics que les ouvriers, d'autant plus que les syndicats paysans sont de mieux en mieux structurés ; les organisations agricoles ont aussi une influence sur le pouvoir que n'ont pas malheureusement les syndicats ouvriers.

En termes d'économie nationale, la situation se présente aussi d'une manière très différente de l'industrie. Alors que l'Allemagne apparaît de plus en plus comme le pôle dominant de l'Europe de l'Ouest par la puissance de son industrie très concentrée, la France, en revanche, semble très bien placée dans le secteur agricole tant par la diversité et l'abondance de ses productions que par le niveau favorable de ses prix. Un certain complexe « nationaliste » qui a fait hésiter, à juste titre, devant la toute-puissance des « Konzern » allemands ne peut jouer pour l'agriculture. Incontestablement la France a une carte à jouer dans ce domaine ; mieux, elle peut espérer ainsi rétablir un certain équilibre que la toute-puissance industrielle de l'Allemagne pouvait compromettre.

Surtout l'agriculture française, qui étouffe à l'intérieur d'un marché trop étroit, espère trouver auprès de ses partenaires de nouveaux débouchés : passant d'une période de pénurie à une ère d'abondance — et ce d'une manière irréversible — elle ne peut que gagner à être confrontée à une demande élargie. De ce point de vue l'unification européenne serait une bonne affaire pour les cultivateurs.

Il ne faudrait pas pourtant s'obnubiliser sur cet aspect positif du Marché commun. L'idéologie libérale qui a présidé à sa construction conduit à une relance de la concurrence. Le

# L'échange de nombreuses notes ne fait pas avancer la solution des problèmes internationaux

**C'**EST un véritable déluge de notes !  
Mais elles ne font pas avancer la solution des problèmes internationaux les plus importants.

L'Allemagne fédérale a répondu à la note soviétique du 27 décembre. Sa réponse est conciliante dans sa forme. Mais Bonn refuse les négociations, les pourparlers et même les conversations avec Moscou. Elle déclare faire confiance à ses alliés, seuls qualifiés à traiter du problème allemand avec l'U.R.S.S., conformément aux accords entre les vainqueurs.

L'Allemagne fédérale pourrait cependant avoir des contacts bilatéraux sur un seul point : sur la situation des Allemands de l'Est.

C'est pour la première fois que dans un document de cette nature le gouvernement de Bonn ne parle pas de la réunification immédiate de l'Allemagne. La note insiste sur les malheurs des Allemands soumis au régime d'Ulbricht. Elle demande que les Soviétiques allègent leur sort. Elle insiste sur la nécessité de supprimer le mur de Berlin. Elle fait comprendre que, lorsque les Allemands de l'Est bénéficieront de quelques libertés, les rapports germano-soviétiques pourraient s'améliorer.

J'ai déjà exprimé ici mon sentiment au sujet de l'utilité des contacts et des pourparlers bilatéraux germano-soviétiques. Il est heureux que la réponse de Bonn ne soit pas un refus catégorique. Il me semble d'ailleurs que le mouvement déclenché par le président du parti libéral Mende et par le vice-président du parti social-démocrate Wehner s'amplifie en Allemagne. Des voix autorisées de l'industrie demandent que le gouvernement de Bonn et ses alliés reconnaissent formellement les nouvelles frontières orientales de l'Allemagne, la ligne Oder-Neisse (la France l'a déjà fait par la voix du général de Gaulle).

Si ce mouvement pouvait s'étendre, la situation en Europe deviendrait moins tendue. Car l'incertitude qui règne à propos des frontières orientales de l'Allemagne est la cause principale de la méfiance des Etats slaves à son égard. Les peuples de France et d'Angleterre partagent ces craintes.

Cependant la bonne impression du ton conciliant de la note allemande et de l'orientation nouvelle qui se dessine dans l'opinion allemande est aussitôt détruite par une décision du Parlement. Le Bundestag vient d'approuver la proposition du gouvernement de porter de douze à dix-huit mois le service militaire obligatoire. Le réarmement de l'Allemagne se poursuit donc à un rythme accéléré. La Bundeswehr sera, dès cette année, la principale force armée du continent, après celle de l'U.R.S.S. Plus elle sera forte, plus l'Allemagne deviendra exigeante à l'égard de ses alliés. Elle leur demandera des armes nucléaires. Elle exigera des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne plus de « fermeté » à l'égard des Soviétiques.

Or, ces derniers ne pourraient pas assister impassibles au renforcement

du militarisme allemand et à l'armement nucléaire de l'Allemagne...

## Khrouchtchev regrette et accuse

A la suite du refus du président Kennedy et du Premier ministre Macmillan de transformer la Commission internationale du désarmement en conférence « au sommet » des dix-huit Etats membres, N. Khrouchtchev a adressé une nouvelle lettre à l'un et à l'autre. Elle est publiée dans la *Pravda* du 24 février où elle occupe presque toute la première page. Ce très long document est conçu dans des termes modérés, presque amicaux. Khrouchtchev regrette le refus de ses deux correspondants. Il le dit « avec tristesse ». Il ne les accable pas personnellement. Mais il se réfère à l'opinion des journalistes qui auraient interprété ce refus comme un signe défavorable : ni les Etats-Unis ni l'Angleterre ne veulent du désarmement général ; les uns comme l'autre entendent torpiller d'avance la Commission du désarmement.

Le chef du gouvernement soviétique ne se borne cependant pas à des regrets ou à des insinuations par référence aux tiers. Il discute les arguments de ses correspondants. Il essaie de démontrer la différence de conception en ce qui concerne le contrôle du désarmement par étapes.

Cependant, après avoir exposé son point de vue, il déclare ne pas refuser la discussion « d'autres propositions » que l'on pourrait lui faire.

Un point encore est à retenir. Pour Khrouchtchev, l'absence des chefs d'Etat ou des chefs de gouvernement à la tête de leurs délégations respectives est très grave. Les ministres des Affaires étrangères ne sont pas de véritables responsables de la conduite des affaires des Etats. Ils se feront d'ailleurs remplacer par des « fonctionnaires » irresponsables.

On ne peut qu'approuver cette observation de Khrouchtchev. Les grandes difficultés des temps présents, sur tous les plans et dans tous les domaines, proviennent justement de l'abdication constante des hommes d'Etat devant les fonctionnaires, les bureaucrates et les technocrates n'ayant et ne pouvant pas avoir la moindre responsabilité politique. C'est pourquoi un problème aussi important et aussi difficile à résoudre ne peut pas être confié aux techniciens quelle que soit leur valeur.

Mais Khrouchtchev se trompe néanmoins en pensant qu'une conférence au sommet de dix-huit chefs d'Etat ou de gouvernement pourrait travailler utilement. *Qu'or le veuille ou non, « les choses étant ce qu'elles sont », aucun accord sur le désarmement général et sur le contrôle international n'est possible sans qu'un accord soit intervenu auparavant entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., les deux puissances militaires de loin les plus fortes du monde.*

Khrouchtchev, il faut le reconnaître, a tout fait pour qu'une rencontre

ait lieu entre Kennedy et lui. Le président des Etats-Unis s'est dérobé. Il a suggéré une rencontre à trois, avec Macmillan.

J'ai déjà dit ici que c'était une erreur. Pour des raisons nationales et internationales, Khrouchtchev ne peut plus — du moins à présent — accepter une conférence secrète dans laquelle il se trouverait seul contre deux. Il se peut — et il voudrait — recevoir Kennedy à Moscou. Il peut — et il voudrait — discuter avec lui dans l'intimité. Mais une « conférence au sommet », à laquelle il peut consentir aujourd'hui, ne peut être qu'une réunion nombreuse et publique.

## Les réponses contradictoires de Kennedy et de Macmillan

Kennedy et Macmillan ont répondu, séparément, à cette lettre de Khrouchtchev. C'est un nouveau refus. Mais les deux notes occidentales sont écrites également dans des termes plus que conciliants. Elles discutent, très courtoisement, les arguments de Khrouchtchev. Elles ne sont cependant pas identiques.

Kennedy suggère la réunion des Trois (Khrouchtchev, Macmillan et lui-même) lorsque la Commission du désarmement aurait acquis quelques résultats. Macmillan, au contraire, accepte cette conférence au sommet si les travaux de la commission n'avancent pas.

Il sera facile, à Khrouchtchev, de montrer la contradiction qui annule, me semble-t-il, le sens même de cette proposition.

Que fera le chef du gouvernement soviétique ? Il est certain, à présent, qu'aucun des cinq chefs d'Etat ou de gouvernement ne se rendra à Genève. Parmi les huit neutres, cinq au moins ont également refusé de se déplacer. Khrouchtchev ira-t-il néanmoins en Suisse pour prononcer un réquisitoire contre les « saboteurs » du désarmement ? Ou bien, se bornera-t-il à envoyer aux « Dix-huit » une déclaration ou une note ?

Tout dépend, me semble-t-il, de la situation en U.R.S.S. et dans le « camp socialiste ».

Il est regrettable que Kennedy n'ait pas compris la nécessité de ne pas affaiblir la situation de Khrouchtchev par son refus d'accepter l'invitation de se rendre en U.R.S.S.

## Une affaire à suivre

Le Comité central du Parti communiste de l'U.R.S.S. doit se réunir le 5 mars. A son ordre du jour ne figure qu'une seule question, celle de l'agriculture.

J'aurai l'occasion d'examiner ce problème lorsque les décisions du C.C. seront connues. Je crains fort que, cette fois encore, la question de fond

ne sera pas examinée. D'après la *Pravda* de ces dernières semaines, le C.C. cherchera une issue à la crise actuelle par des mesures purement techniques. Il procédera peut-être à des révocations et à des sanctions. Mais il n'abordera pas le problème de la structure sociale de l'agriculture soviétique.

Il est probable, en revanche, qu'il entendra une déclaration de Khrouchtchev sur la situation internationale. Le premier secrétaire du parti mettra le C.C. au courant de son échange de notes avec les chefs des Etats impérialistes. Mais il parlera peut-être aussi de la situation à l'intérieur du camp socialiste.

Son « théoricien » vient, en effet, de publier un article qui résume les accusations contre les « Albanais », sans toutefois parler de la Chine. Un des points essentiels de ce résumé concerne la notion « léniniste » de la coexistence pacifique.

Notons aussi que Souslov profite de l'occasion pour mettre un frein à une déstalinisation par trop audacieuse. Il essaie de réhabiliter Staline en tant que « théoricien du parti ». Ce sont seulement les écrits théoriques des « dernières années » qui sont hérétiques.

Souslov n'est pas Khrouchtchev. Il ne sont pas d'accord sur tous les points. Cependant, Souslov est un collaborateur de Khrouchtchev. Il n'a pas pu écrire cet article sans accord avec son chef.

C'est une « affaire » à suivre.

## Les « paras » français indésirables en Angleterre

La presse anglaise reflète une vive émotion de l'opinion britannique à propos de l'arrivée, en Angleterre, de parachutistes français. Les Anglais ne veulent pas recevoir des hommes appartenant à des unités qui se sont rendues si tristement célèbres... par la torture et par leur participation à des complots militaires. Les journaux de Londres écrivent en toutes lettres que les unités, quelle que soit leur valeur militaire, mais qui ont, par leur attitude, déshonoré l'armée française et la France elle-même, ne devraient pas être admises sur la terre anglaise, même si leur entraînement dans des camps britanniques est utile à l'armée d'Angleterre.

Nous comprenons très bien les réactions des Anglais. Ce sont des hommes libres, ce sont des citoyens pour lesquels le respect de l'homme est un principe élémentaire de la morale individuelle et collective.

C'est une leçon très dure mais méritée que le peuple britannique inflige à nos gouvernants et à nos autorités militaires. Mais c'est peut-être aussi un reproche que les démocrates d'Angleterre adressent au peuple français et à nous tous.

Peut-on prétendre que la France ne l'ait pas mérité ?

Oreste ROSENFELD.

# Un « crime terrible » ou la laïcité en transit

**B**AFOUEE en France dès l'avènement du régime gaulliste, la laïcité va-t-elle être instaurée aux Etats-Unis ? Il serait excessif, à tout le moins prématuré, de le croire, mais il faut bien enregistrer comme un élément largement positif la continuité de vues dont fait preuve en la matière le président J. F. Kennedy.

On se souvient qu'à peine installé, le nouveau chef de la Maison Blanche confiait à une équipe d'experts le soin d'étudier le financement accru des universités et écoles moyennes (ces derniers établissements étant, si l'on veut, les homologues de nos lycées) afin d'en as-

surer l'extension et le perfectionnement au moment où l'Union Soviétique poursuit un effort universitaire et scientifique extraordinaire. Le président Kennedy précisait dès le départ que les établissements scolaires privés restaient en dehors du champ d'application de ce projet.

Les experts depuis lors ont travaillé : un projet de loi a été mis en forme, dont le président est résolu à obtenir le vote. Si l'on en croit l'information que publie notre confrère « Le Monde », toute aide gouvernementale aux écoles élémentaires et aux lycées privés ainsi qu'à ceux gérés par l'Eglise est supprimée !

Il va sans dire que les cléricaux

— ils en ont aussi là-bas ! — sonnent l'alarme ; le cardinal Spellman — dont par ailleurs les excentricités de langage sont fréquentes — n'a pas hésité à lancer l'anathème : « Cette loi est un crime terrible » s'est-il écrié, ajoutant aussitôt, car il sait voir le vrai des choses : « elle marquera la fin des écoles privées. » On ne lui fait pas dire.

Quant au président Kennedy, de confession catholique, il convient ici de le souligner, la colère du cardinal n'a pas paru l'émouvoir outre mesure puisqu'il a de son côté déclaré qu'il était décidé à faire « tout ce qui était en son pouvoir » afin d'obtenir le vote de son projet par le Congrès.

Question à suivre donc. Mais d'ores et déjà, sans préjuger en rien les suites d'une telle affaire et nous interdisant une comparaison trop étroite entre notre système scolaire et le système américain — une telle comparaison serait impraticable en partie — on doit enregistrer ce fait que le président des U.S.A., qui fit toute sa campagne en insistant sur l'idée qu'il fallait rajourner et relancer son grand pays, commence par vouloir, pour atteindre ce but, laïciser l'enseignement de bas en haut — et lui donner les moyens de vivre !

Jean-François DAZY.

En Turquie après le putsch manqué :

## Les « Jeunes Turcs » de l'Armée sont-ils des révolutionnaires ?

par **Simonne LACOUTURE**

Ankara vient de vivre un nouveau soulèvement militaire. Vendredi dernier, 23 février, à 5 h. 30 du matin, les jeunes cadets de l'École militaire et leurs chefs se rendaient après une tentative de coup d'Etat qui avait duré seize heures. Deux ans auparavant, l'armée avait été plus heureuse en renversant Mendérés et en prenant le pouvoir après trois heures de lutte. Entre temps, la Turquie avait procédé à des élections générales en octobre 1961, et les militaires avaient remis le pouvoir entre les mains des civils. M. Ismet Inonu, ancien président de la République avait formé un gouvernement qui fonctionnait dans le cadre de la vie parlementaire rétablie.

**P**OURQUOI donc ces deux coups d'Etat militaires ? En fait, il n'y a guère de similitudes entre les deux actions qui n'ont été menées ni par les mêmes hommes ni avec la même préparation.

Le 27 mai 1960, les habitants d'Ankara apprennent par la radio que « l'armée s'est emparée du pouvoir pour restaurer la légalité républicaine ». Ils s'étaient réveillés au grondement des chars et au fracas des mitrailleuses. Les rues étaient jonchées de débris de verre et, tandis que des blindés cernaient le palais présidentiel, l'infanterie investissait la radio et les bâtiments publics. Une trentaine de conjurés avaient réussi à prendre la ville en trois heures.

Dans la matinée, un officier déclarait à la radio qu'on ne révélerait pas le nom des chefs et qu'aussi bien l'armée allait rentrer dans ses casernes dès que la légalité de la Constitution serait rétablie. Renverser Mendérés, ce n'était pas un « pronunciamiento » : c'était simplement œuvre d'assainissement.

Pourtant, ils se donneront un chef, le général Gursel, qui prend la tête de la junte de 37 officiers, dont 14 seront d'ailleurs éliminés en novembre 1960 pour radicalisme et envoyés à l'étranger comme attachés militaires. Leur chef de file, le colonel Turkish, était l'un des premiers organisateurs du coup d'Etat.

### Extirper l'absolutisme

Qui sont donc ces 23 officiers du Comité d'Union Nationale, organe suprême de la révolution ? Ce sont pour la plupart des jeunes gens issus de classes pauvres, et généralement de la paysannerie. Le Comité compte un fils de cordonnier et un ancien berger. Dès l'âge de 10 ans, incorporés dans une école militaire, ils bénéficient de l'instruction gratuite instituée par Atatürk. Tous se réclament d'ailleurs de la révolution kémaliste et veulent lutter contre l'injustice sociale, l'obscurantisme, la renais-

sance du cléricisme encouragé par Mendérés, le panislamisme. Depuis des années, ils ont préparé leur entreprise qui a pour but d'extirper l'absolutisme de leur pays. Les plus extrémistes, ceux-là qui estiment dangereux de remettre le pouvoir aux civils sont éliminés. Les autres rédigent une nouvelle Constitution dont



Ismet INONU (Keystone.)

le préambule est très significatif de leur tendance : il s'agit d'établir « une république basée sur la justice sociale ». Soumise à référendum, cette Constitution est adoptée par le pays par 67 % de oui.

Comme ils l'avaient promis à la nation, des élections générales ont lieu en octobre 1961. Les officiers de « gauche » en exil sont autorisés à rentrer (en fait, ils restent à l'étranger).

Quatre partis sont en présence. Mais deux partis l'emportent qui se partageront les portefeuilles : le Parti Républicain du Peuple avec 183 sièges à la Chambre et 48 au Sénat, et le Parti de la Justice, 155 députés, 70 sénateurs. La Nouvelle Turquie et le Parti National Paysan n'ayant respectivement que 62 et 50 sièges de députés.

Le Parti de la Justice, c'est l'ancien parti de Mendérés défenseur des paysans moyens et riches. Le Parti du Peuple, c'est une sorte de rassemblement qui englobe toutes les tendances, un peu comparable à l'ancien Wafd d'Egypte mais sans l'aile radicale de ce dernier. C'est son président, M. Ismet Inonu, ancien président de la République, âgé de 78 ans, qui accepte de former le gouvernement. Le général Gursel, chef de la

junte (sorte de Naguib dont Turkish exilé serait le Nasser), est président de la République depuis le 27 octobre 1961.

### Un conservateur classique

Très vite Inonu va mécontenter les éléments les plus progressistes du pays : ceux de l'armée, les étudiants, les syndicats. En effet, les élections mêmes l'obligent à une politique de compromis avec l'ancienne tendance de Mendérés. D'autre part, de par sa formation il reste un conservateur de type classique qui répugne aux grands bouleversements, intérieurs ou extérieurs. Or les radicaux attendent les réformes de structure promises par la révolution, et l'instauration de la justice sociale ; enfin, très anti-américains, ils souhaitent que la Turquie, tout en restant dans l'orbite occidentale, prenne quelque peu ses distances vis-à-vis des U.S.A. Rien de tout cela n'a été fait, et le marasme économique, aggravé par les grands froids et la famine qui ont ravagé l'est, sévit de plus en plus dans un pays où les salaires demeurent anormalement bas.

Ce mécontentement s'était exprimé par la voix des syndicats qui, pour la première fois dans l'histoire de la



Général GURSEL (Keystone.)

Turquie, avaient organisé à Stamboul, le 1<sup>er</sup> janvier 1962, une vaste manifestation de revendication. 90.000 travailleurs, groupés par professions ou par villes, venus de tous les coins du pays, avaient défilé portant des pancartes sur lesquelles on lisait : Atchiz : « Nous avons faim. » D'au-

tres inscriptions réclamaient le droit de grève et les contrats collectifs. Cette manifestation qui se déroula dans le calme est d'une grande signification. D'abord parce qu'elle marque le premier éveil de la classe ouvrière organisée, ensuite parce qu'elle se fit avec l'approbation et le soutien de certains éléments de l'armée.

Mais Inonu veillait. Il avait déjà épuré l'armée de certains éléments trop remuants, et le 21 octobre, il avait fait mettre en résidence surveillée le colonel Aydemir, commandant de l'École militaire. Le lendemain, celui-ci réagissait en lançant ses cadets à l'assaut des principaux points stratégiques de la capitale. Mais il s'agissait plus d'un coup de tête que d'un coup d'Etat, selon le mot d'un officier supérieur. Improvisé, sans relation avec les unités stationnées hors de la capitale et sans l'appui d'aucun membre de l'Etat-major, le putsch ne pouvait qu'échouer. Le colonel Aydemir a tenté de se suicider. L'armée a procédé à de nombreuses mutations ; pourtant, soucieuse de ne pas se couper des jeunes officiers et de son aile la plus progressiste, elle se contente de ces mesures somme toute anodines et ne jugera pas les rebelles en Cour martiale.

### Tout reste à faire

Rien ne semble réglé pour autant. Il reste tous les mécontents : ceux de droite, bouleversés par la pendaison de Mendérés et de deux de ses compagnons, à la suite du procès de Yassi-Ada où la Cour prononça 15 condamnations à mort. Et qui restent puissants, au sein même du gouvernement Inonu. Ceux de « gauche » — mais il faut manier ces termes avec prudence en Turquie où ils ne représentent pas notre conception idéologique occidentale. Car les plus radicaux, les « Jeunes Turcs » de l'armée, ces révolutionnaires qui espèrent toujours instaurer dans leur pays un régime de justice sociale, entendent bien le faire seuls, sans les partis qu'ils détestent tous, quels qu'ils soient, et sans l'appui des masses dont ils se méfient. Ils utilisent plus les syndicats qu'ils ne les soutiennent.

Quant à M. Inonu, sa tâche reste entière : restaurer l'économie, apaiser les revendications sociales par des mesures effectives, amnistier les rebelles. Enfin, adopter une politique extérieure qui, tout en conservant de bonnes relations avec l'Occident, amorcerait un rapprochement avec l'U.R.S.S. dans le but d'aboutir à une politique d'équilibre.

Il ne semble pas que le gouvernement de M. Inonu ait en main les cartes suffisantes pour mener à bien cette tâche. Turkish ou Aydemir, nous entendons encore parler des jeunes colonels tures.

## ISRAEL

## Réponse à un lecteur

**N**OTRE enquête sur Israël (1) nous a valu un abondant courrier et, comme toujours en ce cas, les réactions de nos lecteurs sont assez contradictoires.

De Bordeaux, deux lecteurs sont en désaccord avec notre article consacré du problème des Arabes en Israël, malgré les réserves qui marquaient sa conclusion. Dommage que ces camarades croient devoir employer des termes d'indignation pour exprimer leur point de vue. L'enquêteur n'est ni un sioniste militant, ni un « vendu » à la propagande mensongère sioniste.

Il existe, certes, un grave problème : celui des réfugiés palestiniens. Mais il existe aussi une situation de fait : l'existence d'un Etat israélien. Ce n'est pas vrai que les Juifs ont dépossédé les Arabes de leurs terres. L'Agence Juive a payé — cher — des terres soulevées livrées aux troupeaux de chèvres.

L'établissement d'un Foyer Juif en Palestine qui précéda la création d'un Etat israélien, est la conséquence de la situation tragique des Juifs livrés à la discrimination politique des pays où ils subsistaient en tant que minorité. C'est une plaisanterie — et pas de bon goût — que d'écrire que : « Les Américains s'intéressaient à l'entrée des Juifs en Palestine parce qu'ils ne voulaient pas

d'eux aux Etats-Unis ». Je doute, quant à moi, que M. Ernest Bevin ait pu prononcer de telles paroles. La réalité, c'est que l'Organisation sioniste a voulu prouver devant l'antisémitisme mondial, que les Juifs étaient, tout comme d'autres hommes, capables de travailler la terre et d'exercer n'importe quel métier manuel, ce qui leur était interdit dans bien des pays où ils vivaient dispersés. Pour cela, il fallait un point de ralliement. Or, la Palestine, conservée à l'état féodal par les dominations ottomane, arabe et même anglaise, terre biblique et point de rencontre de toutes les pensées chrétiennes et juives, était le lieu d'expérience tout désigné.

Le Moyen-Orient arabe se présente comme un monde demeuré à l'écart de la marche du progrès. Par le travail incroyable des pionniers juifs, ce qui n'était que désert, pierrailles, terres ravagées est devenu îlot de verdure et terres cultivées.

Pourquoi devine-t-on, sans même regarder la carte, que l'on se trouve soit en Israël, soit en pays arabe ? Simplement parce que ici le sol est travaillé, remonté en terrasses sur les pentes, débarrassé de ses pierres, irrigué systématiquement : parce que ici, il n'y a pas de chèvres qui broutent toutes les racines, parce que ici on ne rencontre qu'usines et

travailleurs, et parce que au-delà, c'est la sécheresse et l'aridité sur un sol épuisé. Parce que, enfin, d'un côté, tout un petit peuple participe au travail national, et parce que, de l'autre côté, les féodaux vivent riches au milieu d'une population misérable.

Israël « démocratie réelle ». Sans doute. Ce qui est une performance dans cette communauté encore disparate, et ce qui ne facilite pas tellement les choses. Dix partis politiques, une quinzaine de journaux, des élections libres, une organisation syndicale puissamment organisée par les travailleurs eux-mêmes, tout cela n'a-t-il pas l'apparence d'une « démocratie réelle » ?

Notre correspondant nous cite les « horreurs sionistes ». Tout conflit amène des excès, et nous n'en excusons aucun. Il est vrai qu'aux égarés arabes ont succédé des « liquidations juives ». Ces massacres sont le fruit du fanatisme.

De ce fanatisme dont le Grand Muphti fut le chantre, hélas ! écouté... et Nasser, le protecteur.

Quant aux réfugiés, il est certain qu'il faut trouver une solution humaine. Mais toutes les propositions faites pour intéresser les pays « protecteurs » au reclassement de leurs réfugiés ont été dédaignées. La solution n'est pas dans le rapatriement en Israël la totalité de cette po-

pulation inadaptée sur les terres que leurs pères ont habitée. Cette intransigeance ne fait que marquer la volonté arabe de maintenir un état de tension entre Israël et ses voisins, attitude qui méprise, en fait, la misère des réfugiés, mais qui laisse entre les mains des dirigeants arabes un moyen démagogique de pression sur l'Occident.

L'U.N.R.W.A., organisation spéciale des Nations Unies, tente vainement de donner un métier aux jeunes réfugiés. Elle a fondé des écoles professionnelles et son effort est très respectable. Mais, hélas ! elle recherche de l'argent. Cet argent qu'une organisation rationnelle d'un Moyen-Orient riche de pétrole pourrait très largement lui procurer, à condition toutefois que les peuples arabes aient enfin conscience que la paix définitive dans le Moyen-Orient est plus souhaitable que la politique suivie par leurs actuels dirigeants. Mais quelle part ces populations ont-elles dans l'élaboration de la politique de leur pays ?

Les « réfugiés de Palestine » sont des victimes, certes, mais beaucoup moins de l'Etat d'Israël que de la politique des « grands », protecteurs et animateurs d'un panarabisme belliqueux.

**Ady BRILLE.**

(1) Voir T.S. n°s 85 et 86.

## Des dates à retenir...

### Loire-Atlantique

Le P.S.U. de Saint-Nazaire organise, salle de l'Hôtel-de-Ville, à Donges, le

**VENDREDI 2 MARS**

à 20 h. 30, une réunion-débat sur le sujet suivant : **La lutte contre l'O.A.S., les solutions du P.S.U.**

Ce sujet sera traité par P. Franck, membre de la Commission exécutive fédérale de la Loire-Atlantique. Tous les Dongeois et les lecteurs de « T. S. » sont cordialement invités à assister à cette réunion.

### Blois

Réunion publique à 21 heures, le **8 FEVRIER**

à Blois avec Jean Poperen, du Bureau National sur « La situation politique actuelle en France et les positions du P.S.U. »

Militants et sympathisants sont cordialement invités.

### Vaucluse

Réunions publiques d'information du Parti socialiste unifié avec **Daniel MAYER**

« Le P.S.U. FACE AUX GRAVES PROBLEMES ACTUELS »

— à **PERTUIS**, le samedi 3 mars, à 21 heures, restaurant Le Clocher;  
— à **CARPENTRAS**, le dimanche 4 mars, à 10 heures, salle de la chapelle du collège.

**2 au 7 avril**

### STAGES NATIONAUX DE FORMATION

La Commission nationale de formation organise, du 2 au 7 avril 1962, un stage sur

**LE SYNDICALISME ET LES ENTREPRISES**

selon les mêmes méthodes et le même programme que le stage organisé l'été dernier.

Envoyer d'urgence les inscriptions à la Commission de Formation, 8, rue Henner, Paris-9°.

### C. E. S. - Programme

**COURS SUPERIEUR**

44, rue de Rennes, Paris-6°  
Métro Saint-Germain-des-Près  
21 h.

**Mercredi 7 mars :**

Les socialistes français. Jaurès et les partis de la 2<sup>e</sup> Internationale devant le problème de la participation au pouvoir avant 1914. (Michèle Perrot).

### CENTRE D'ÉTUDES NUCLÉAIRES SACLAY-FONTENAY

Les adhérents et sympathisants du P.S.U. travaillant aux Centres d'Études Nucléaires de Saclay et Fontenay-aux-Roses ou à la Faculté des Sciences d'Orsay, qui aimeraient prendre contact avec les sections d'entreprise de ces centres, sont priés d'écrire à l'adresse suivante :

Fédération de Seine-et-Oise du P.S.U.  
**SECTION SACLAY-ORSAY**  
17, rue de Chaligny, Paris-12°

### Vient de paraître

**Le n° 13-14 des Cahiers du C.E.S.**

**Structures sociales et action de masse**

L'exemplaire : 2,40 NF

C.C.P. Tribune Socialiste  
5826-65 Paris

### Maisons-Alfort

L'activité de la section ne se relâche pas, après les conférences de Jean Poperen et de Manuel Bridier, qui réunirent chacune une centaine de personnes, le résultat est encourageant. La semaine dernière : **cinq adhésions**. L'implantation se poursuit avec succès. Les affiches du P.S.U. sont en évidence partout. Un bravo particulier pour l'équipe du quartier de la Mairie et du Vert de Maisons.

Prochaine conférence avec Pierre Naville sur « L'Armée dans la Nation ».

Un tract est en cours, il sera largement diffusé. La section se préoccupe particulièrement de la formation d'un Comité antifasciste.

Enfin avec l'effort pour le recrutement, campagne pour l'abonnement à « Tribune Socialiste ».

### Côtes du Nord

La fédération déjà puissante, puisqu'elle est la force politique de gauche la plus importante et la plus dynamique dans le département, continue à progresser. De nouvelles adhésions sont enregistrées, de nouvelles sections constituées. Notre camarade Antoine Mazier vient d'adresser au trésorier national une nouvelle commande de cartes et de timbres.

### Manche

La Commission agricole fédérale s'est réunie à cinq reprises en 1961. Elle a étudié la situation de l'agriculture dans le département et a établi un plan de réformes envisageant :

- La structure des exploitations ;
- La situation des salariés agricoles ;
- La planification agricole ;
- La commercialisation des produits ;
- Les réformes administratives, économiques et sociales dans les campagnes.

Des exemplaires de ce rapport sont à la disposition de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes agricoles. La Commission lance un appel aux sections et aux sympathisants pour qu'ils lui donnent leur avis sur les études qui ont été faites.

Se mettre en rapport avec Bersihand et Gonnaud, responsables de la Commission, à Montfarville.

### S.O.S. P.S.U. !

**Camaraade tunisien cherche d'urgence chambre indépendante ou petit studio, 150 NF par mois. Ecrire à Tribune socialiste, rédaction, 8, rue Henner, Paris-9°, qui transmettra.**

● **Etudiante anglaise, 19 ans, domiciliée à Paris, y cherche travail à partir début mars : enseignement dans famille ou tout autre travail à proposer.**

Ecrire au Journal qui transmettra.

● **Camaraade, collaborateur de « T.S. », cherche chambre de bonne Paris (50 à 70 NF par mois).**

### HABITAT

#### I. - DOSSIER LOGEMENT :

Indications pratiques pour mener une action en ce domaine.

0,50 NF l'exemplaire.

#### II. - SERVICE NATIONAL DE L'HABITAT :

Perspectives de solution de la crise du Logement.

0,50 NF l'exemplaire.

★

● **Commandes :**

**TRIBUNE SOCIALISTE**  
54, Boulevard Garibaldi - PARIS - XV°  
C. C. P. 5826-65 Paris

Paiement à la commande.

### ATTENTION !

Le dépliant annoncé la semaine dernière est épuisé. Nous demandons aux militants de suspendre leurs commandes et de bien vouloir attendre le nouveau qui sortira prochainement.

## Pour le Centre de documentation et d'informations du Parti

Le P.S.U. lance un bulletin d'information qui, à partir de la presse quotidienne, hebdomadaire et périodique, et sous forme de notes brèves, doit analyser l'actualité politique, économique et sociale pour permettre aux militants et cadres du Parti d'être mieux armés dans leurs luttes de chaque jour.

Tous les camarades, en particulier syndicalistes, journalistes, enseignants, chercheurs, qui pourraient apporter une collaboration, même limitée, à ce bulletin sont instamment invités à se mettre en rapport avec la Commission nationale de Formation du P.S.U., 8, rue Henner, Paris-9°. Un appel particulier est adressé

aux membres du P.S.U. qui appartiennent au Club Jean-Moulin et à tous ceux qui, en raison de leurs activités dans l'Industrie, l'Agriculture, le Travail, etc.; Instituts et organismes d'études économiques publics — notamment C.N.L.E. et S.E.D.E.S. — ou privés : Institut des Sciences sociales du Travail, Centre d'Études sociologiques, Institut agronomique, I.N.R.A., Fondation nationale des Sciences politiques, etc.) peuvent apporter à ce bulletin une aide efficace sans effort particulier.

Aucun parti n'est aussi riche en éléments capables de mener à bien une entreprise qui sera infiniment utile pour les fédérations.

TOUTE LA PRESSE ACCLAME L'OUVRAGE SENSATIONNEL DONT « TRIBUNE SOCIALISTE » A ANNONCÉ RÉCEMMENT LA PARUTION : LES

## ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO en un volume !

Jamais, dans aucun pays, écrivain n'a eu l'audience de cet immense poète dont deux millions de Français (chiffre officiel) ont suivi le cercueil. Tour à tour lyrique (*Les Contemplations*, *Les Feuilles d'automne*, etc.), exotique (*Les Orientales*), épique (*La Légende des siècles*), cosmique (*Dieu, La Fin de Satan*), familière (*Les Chansons des rues et des bois*), tonnante et vengeresse (*Les Châtiments*), la poésie de Victor Hugo domine tout un siècle, toute l'histoire littéraire française et l'Histoire tout court. Si, dans la bibliothèque de chaque Français ne pouvait figurer qu'une seule œuvre poétique, ce serait évidemment celle de Victor Hugo.

Mais cette œuvre gigantesque (153.873 vers !) était jusqu'ici dispersée dans de nombreux recueils dont certains étaient devenus introuvables. Ce sera la gloire de l'édition française d'avoir réussi à la réunir en un seul magnifique volume qui en remplace vingt, en l'enrichissant d'une bibliographie, d'une chronologie illustrée de V. Hugo (40 pages), d'une table des Incipit (22 pages) et d'une table des matières de 34 pages.

Ce volume dont nous avons tenu à offrir la primeur à nos lecteurs, a été salué à la Foire du Livre à Francfort comme le chef-d'œuvre de l'édition européenne : 13 millions de caractères, 1.800 pages format 21x27, d'une typographie aérée, sur beau papier, reliure pleine toile, tranche supérieure dorée à l'or fin. Instrument de travail pour certains, livre de chevet pour beaucoup, ce sera l'ornement de la bibliothèque de tous.

Hâtez-vous donc — le tirage s'épuisant rapidement et le nombre d'exemplaires qui ont pu être mis de nouveau à notre disposition étant limité — de profiter des conditions exceptionnelles dont nous pouvons faire bénéficier nos lecteurs s'ils adressent immédiatement à notre Service littéraire, 71, rue des Saints-Pères, Paris (6°), le bon de commande ci-dessous :



#### L'ENTHOUSIASME DE LA PRESSE

Magnifique volume (COMBAT)... la dernière merveille (L'EXPRESS)... inépuisable recueil (FIGARO)... l'événement littéraire de l'année (ARTS)... un admirable livre qui fait honneur à l'édition française (L'INFORMATION)... "un des livres les plus saisissants de l'année... la Grande Encyclopédie du lyrisme français. CLAUDE ROY (LIBÉRATION) etc... etc..."

#### CONDITIONS EXCEPTIONNELLES A NOS LECTEURS

(France métropolitaine)

**13,50 NF par mois**  
(10 versements)

**OU 120 NF COMPTANT**

(en 1 ou 3 versements)

Livraison immédiate à domicile

Transport et emballage gratuits

Faculté de retour et rien à payer d'avance

**BON**

à adresser à « Tribune Socialiste » (Service littéraire), 71, rue des Saints-Pères, Paris (6°)

Veillez m'adresser les Œuvres poétiques complètes de Victor Hugo.

Je réglerai en  1  3  10 versements  
sauf si je vous renvoie le volume 24 heures après réception.

NOM ..... Profession .....

Adresse .....

N° C.C.P. ou bancaire

Signature :

Au Théâtre de France

UN OTAGE

BEHAN est (mal) connu, en France, par la publication d'un livre de mémoires — « Un peuple partisan » — les représentations du « Client du matin », au Théâtre de l'Œuvre, de « The Hostage » par le Workshop de Londres au Théâtre des Nations.

Ecrivain réputé anticonformiste, Irlandais ayant fait une carrière en Angleterre, son expérience de militant du « Sinn Fein » inspire son œuvre.

Cynique, amer, sceptique, Brendan Behan évoque dans « L'Otage » un thème souvent débattu à gauche : celui de la fin et des moyens. Il semble bien qu'il n'apporte aucune lumière au débat mais que la confusion de son propos en augmentera encore la confusion.

Un soldat britannique, un « appelé », dirions-nous aujourd'hui, est capturé par l'armée clandestine. Elle songe à l'échanger contre un membre Sinn Fein, arrêté et condamné à la pendaison, faute de quoi l'innocent soldat que l'auteur décrit comme un grand naïf innocent, sera, en même temps, exécuté.

L'Anglais, pour sa dernière nuit, est caché dans un bordel-taverne. C'est l'occasion pour Brendan Behan de déployer un pittoresque pour touristes en goguette. Une maquerelle, des marins en bordée, des cagots, des révolutionnaires dogmatiques et ridicules, et la servante, l'inévitable servante au grand cœur, présentent tour à tour aux spectateurs ravis de l'Odéon le « peuple » tel qu'on n'ose plus le décrire. N'empêche : le grand cœur de la servante débordera en faveur du pauvre militaire. Pours parmi les impurs, l'un et l'autre ne verront plus le monde-méchant-qui-les-menace. Ce monde d'homosexuels, de politicards, de prostituées. Finalement le soldat mourra.

Si Brendan Behan, rejetant les lieux communs du genre, avait écarté la tentation du décor et du pittoresque, peut-être un des contenus de la pièce serait-il apparu plus nettement : la dénonciation des repréailles individuelles, acte inutile qui caractérise souvent l'absence de conscience politique. Ne s'en tenant qu'à l'anecdote et reprenant à son compte les pleurnicheries sentimentales habituelles « tous dans le même sac », « avoir les mains propres », il renvoie dos à dos les parties. Noyée dans un pathos populiste, l'œuvre fort démagogiquement caricature tous les protagonistes du drame et comme l'auteur a — ne le nions pas — de l'humour, le rire survient souvent.

Camus, Sartre, O'Casey, ai-je lu un peu partout : la référence grandit Behan. Aucun des trois, quelque re-

proche qu'on fasse aux « Justes » et à ses faux problèmes, aux insuffisances des « Mains sales », ne tombe comme Behan dans la pacotille.

Ce sont vraisemblablement toutes ces réserves qui ont provoqué l'empressement suspect de la critique à saluer l'initiative de Georges Wilson.

En permission de T.N.P., séduit sans doute par l'aspect populaire — il l'a dit — d'« Un Otage », Wilson a, sous les lambris dorés du Théâtre de France, mis en scène Pierre Blanchard, Madeleine Renaud, Anne Doat, Jean-Pierre Moulin, Arletty et lui-même.

Accentuant la gouaille du ton, il manie en technicien éclairé acteurs et éclairages. Cela ne nous fera certes pas oublier « Roses rouges pour moi » de Sean O'Casey, puisque désormais, à défaut d'une autre, la révolution irlandaise préoccupe le petit monde odéonnesque.

E. COPFERMANN.



(Pic.)

« Armée du Salut ? Là où il y a l'armée, pas de salut ! »

LEÇON D'HISTOIRE

DANS le numéro de Février de Clarté, Bernard Dori, au cours d'un entretien avec Roger Planchon, Adamov et Gisselbrecht, constatait qu'il était aujourd'hui impossible de présenter une pièce sur la guerre d'Algérie.

Le Comité des Jeunes du Spectacle vient de donner un cinglant démenti à cette affirmation. Non seulement Leçon d'Histoire (1) est un montage d'une très grande rigueur sur les problèmes de la colonisation, de la torture, de la justice et de la guerre, mais elle offre l'exemple vivant d'un théâtre prolétaire et révolutionnaire. En quoi cette pièce, que le Théâtre Récamier nous présente pour la deuxième fois (la première étant en juillet 1961), répond-elle aux exigences d'un théâtre politique ?

1. — D'une part, le texte rédigé par les responsables de ce spectacle a pour sujet l'histoire de cent trente années de colonisation et ce sujet ne nous est révélé que par des textes publiés ou prononcés par des hommes politiques ayant eu part au problème algérien. Des documents filmés, des projections fixes contribuent à donner à cette pièce valeur de témoignage ; des procès militaires jusqu'aux manifestations récentes du 8 février, c'est le dossier sinon complet du

moins marquant de la période qui s'étend de 1830 à 1962.

En ce sens, la lecture des journaux, des tracts, du compte rendu des tortures infligées à Djamilia Boupacha sont autant d'éléments-force qui mettent à jour, plus explicitement, le mécanisme de la colonisation.

Ce théâtre est politique parce qu'il nous propose plutôt qu'un cas particulier la réaction collective de deux peuples en face de la guerre. L'histoire plonge ses racines dans les rapports sociaux et c'est de ces rapports sociaux que la pièce nous entretient.

2. — La pièce que Guy Chalon a présentée le 19 février, au Récamier, a pour but l'efficacité. Nous pensons avec lui que le théâtre peut se mettre au service d'une politique. C'est là le caractère profond de cette pièce qui, sur un sujet délicat, ose introduire une mise en scène. Celle-ci ne se réduit pas à constituer des textes de liaison mais sert objectivement le parti des auteurs. Nous savons gré à Guy Chalon et ses amis d'avoir un sens du théâtre qui, justement, leur fait éviter la théâtralité et un humanisme idéaliste. Leur propos théâtral va surtout dans le sens brechtien de la caricature et du pamphlet. Il est significatif que seuls les colons, Bugeaud, l'archevêque et autres politi-

ciens de droite, soient costumés et obéissent à la dignité dérisoire que revêt leur fonction. La reconstitution d'un procès-type synthétisant le procès Jeanson, celui des Barricades et du putsch, est du vrai théâtre. Les événements sont à peine exagérés mais leur compte rendu objectif devient comique tant l'évidence crève les yeux : le soutien effectif et idéologique d'une presse gouvernementale vis-à-vis des factieux et le soutien non moins évident des juges militaires.

Un point sur lequel j'aimerais insister concerne ce long pamphlet-poème de la fin écrit en hommage aux huit morts du 8 février. On pourrait penser que la poésie est ici déplacée. Je crois, au contraire, qu'elle sert une cause juste. Elle renforce une politique par un souffle humain.

Qu'il soit entendu qu'il n'y a pas ici d'effet artistique délibéré se surajoutant à la trop inhumaine boucherie de Charonne et du Chemin-Vert. Guy Chalon cite trop explicitement Maïakovski pour ne pas méconnaître la « force des mots » et leur supplément poétique dont se parent les formes de l'agitation révolutionnaire quand elle prend à la scène un accent épique (presque toujours la mise en scène se réduit en une confrontation de groupes : travailleurs algériens, internés algériens, soldats du contingent).

On aime à penser d'ailleurs que si Abd El Kader a mis Bugeaud en échec, c'est parce qu'il était aussi un grand poète. Et dans Leçon d'Histoire, une grande place est accordée aux poèmes relatifs à la prise d'Alger. Mao Tsé-tung nous prouve aussi que la culture n'est pas étrangère à la politique. C'est un peu la leçon de cette Leçon d'Histoire. Un avertissement pour les peintres qui continuent à voir la Seine sans les Algériens noyés, pour les touristes qui ne pourront plus voir la place de la République ou de la Bastille sans les milliers de C.R.S., de harkis, de « durs » qui y chargeaient les militants antifascistes ; de cette Leçon d'Histoire, nous sortons les poings serrés et la gorge sèche. Je ne sais pas ce que les policiers qui ont interrompu la représentation ont pu tirer de cette Leçon.

Sans aucun doute, l'effort du Comité des Jeunes du Spectacle, couronné de succès, doit forer la voie à un théâtre politique plus largement ouvert aux masses. Un théâtre où la culture sera utilisée comme une arme par la classe ouvrière. Roger Planchon oriente toute sa recherche dans cette perspective d'un théâtre populaire, mais il reste prisonnier des subventions de M. Malraux. Il en est de même pour Jean Vilar. On souhaite qu'un nouveau groupe indépendant, comme le « Groupe Octobre », créé en 1932, puisse naître et nous donner un théâtre révolutionnaire. Ce groupe, Guy Chalon nous en donne les prémices (2).

(1) D'autres représentations auront lieu, et ce spectacle circulera notamment, espèrent les organisateurs, dans les municipalités républicaines. Renseignements et invitations à demander aux librairies « La Joie de Lire », rue Saint-Séverin, et « Le Terrain Vague », rue du Cherche-Midi.

(2) Voir à ce sujet l'article qu'il vient de publier dans le n° 3 de « Partisans » (Ed. François Maspéro).

La génération des « Blousons Noirs »

VOUS vous méfiez devant ce titre, que corrige un sous-titre plus exact : « Problèmes de la jeunesse française ». Vous pensez qu'il s'agit d'un ouvrage que vous pourriez réciter d'avance et que vous allez trouver là une documentation complète, une radiographie de l'état actuel de la jeunesse, une étude sur les mouvements de jeunesse, des considérations sur l'éducation et l'enseignement, assorties de regrets devant le manque de crédits qui... Vous vous dites : voilà un livre utile sans doute pour l'enseignant, pour le militant

spécialisé dans les questions des jeunes, ce militant va trouver là une mine commode et maniable de chiffres, de documents, d'indications.

Certes, vous avez raison : le militant spécialisé, l'éducateur trouveront tout cela dans le livre de notre camarade Emile Copfermann. Mais il y a autre chose, et cette autre chose fait que le livre s'adresse aussi à vous, qui réfléchissez aux questions du socialisme, à vous, qui peut-être ne vous souciez pas tellement de statistiques, à vous, qui vivez confortablement sur un stock d'idées reçues.

Copfermann, dans son livre, vous secoue un peu. Ses dossiers sont certes en ordre, mais il ne les présente pas en un doux ronron de chiffres, il ne cherche pas à vous calmer par l'hygiène dorée des lendemains qui chantent, de l'avenir où les crédits couleront à flot et où tout sera résolu. Les problèmes de la jeunesse ne sont pas particuliers ; ils sont la face la plus frappante d'un ensemble de problèmes généraux qui se posent à la société française et, pourquoi pas, à l'humanité.

Impossible, en effet, de combattre pour la laïcité sans essayer de définir ce que devrait être l'école — c'est-à-dire sans juger avec sévérité ce qu'elle est. Les responsabilités sont clairement attribuées, certes ; reste que le tableau n'est pas brillant, et qu'il est bon de le rappeler : défendre l'école laïque telle qu'elle est est un non-sens. Impossible de parler de la formation en milieu familial — et de se boucher les yeux sur le destin de cette institution, sur les modifications que subissent tous les jours les mœurs et la législation ; Copfermann, qui a lu Wilhelm Reich, parle avec lucidité du tabou sexuel, de la probable disparition de la famille telle que nous la connaissons.

La génération des blousons noirs (que Claude Bourdet préface, Editions François Maspéro, 8,70 NF) est un instrument utile, mais plus que cela : c'est aussi une réflexion non conformiste, dépourvue de tout préjugé, parfois cruelle, sur une question où jusqu'à présent l'accumulation de données dispensait trop facilement d'une vue d'ensemble, d'une prise de position polémique et critique.

P.-L. THIRARD.

Pierre UYTTERHOEVEN.



(A.D.P.)

# Où mène l'ouverture à gauche ?

par J.-M. VINCENT

La formation récente d'un gouvernement de centre-gauche (démocratie-chrétienne, républicains et social-démocrates) soutenu par le Parti socialiste a remis l'Italie au premier plan de l'actualité. Alors que dans le reste de l'Europe occidentale l'évolution politique va en général dans le sens du renforcement de la réaction, l'Italie semble faire exception. Il importe justement de délimiter de la façon la plus précise possible les possibilités offertes par « l'ouverture à gauche » pour déterminer si le changement d'attitude de la démocratie-chrétienne et du P.S.I. ouvre de nouvelles perspectives à l'ensemble du mouvement ouvrier européen.

A l'heure actuelle, que signifie concrètement « l'ouverture à gauche » ? Sur le plan de l'arithmétique parlementaire et gouvernementale, la réponse est simple : « l'ouverture à gauche » exclut la collaboration de la D.C. avec le parti libéral et les partis d'extrême-droite (monarchistes et néo-fascistes) et elle implique l'acceptation par le gouvernement des voix socialistes.

Sur le plan du programme, la réponse est déjà beaucoup moins facile. Le congrès de Naples de la démocratie-chrétienne a, certes, parlé en ter-

Enfin, les tendances sont également divisées sur la façon de concevoir l'alliance avec les socialistes ; la tendance de gauche recherche la collaboration du P.S.I. sans arrière-pensées ; Moro et Fanfani cherchent, eux, à détacher le P.S.I. de ses traditions révolutionnaires et à l'intégrer dans une sorte de vaste centre-gauche. Aussi, étant donné la faiblesse de l'aile gauche démocrate-chrétienne, la collaboration entre la D.C. et le P.S.I. ne peut aller très loin. Devant le Comité central du P.S.I., Pietro Nenni a d'ailleurs clairement indiqué les limites actuelles de la collaboration : « Il n'est pas question d'une alliance du P.S.I. avec la démocratie-chrétienne. Il n'est pas question de faire organiquement partie de la nouvelle majorité : il s'agit d'aider le centre-gauche à mener à bien le programme élaboré, à le défendre contre les attaques extérieures et éventuellement intérieures, de veiller à ce que les choses sur lesquelles la nouvelle majorité s'engage se fassent rapidement ».

En réalité, le problème de « l'ouverture à gauche » est moins situé sur ce plan immédiat que sur le plan de la stratégie et de la tactique que le mouvement ouvrier doit adopter face au monde catholique et face aux transformations du capitalisme italien. Sur ce point, les discussions sont loin d'être terminées et elles continuent de diviser les deux grands partis de gauche italiens : le P.S.I. et le P.C.I.

Au sein du P.S.I., le courant nenniste majoritaire considère la formation du gouvernement Fanfani comme le premier pas qui doit conduire à une transformation profonde de la vie politique italienne. Pour Nenni et ses amis, le simple fait de l'acceptation par les catholiques d'une ouverture sur les socialistes a en lui-même des implications révolutionnaires : les frontières politiques ne sont plus déterminées par des impératifs religieux ou idéologiques mais par les prises de positions sur les questions sociales. En outre, l'apparition au premier plan de l'intérêt public de la question des réformes de structure permettra une prise de conscience

plus nette des problèmes réels du progrès économique et social dans des milieux populaires très larges. La tâche du parti, par conséquent, est de faciliter cette évolution en soutenant les courants démocrates-chrétiens qui vont dans ce sens et en poussant graduellement en avant les réformes de structure qui sont mûres. Et c'est seulement après une première étape, qui se terminera peut-être par une scission de la démocratie-chrétienne, que le parti socialiste pourra envisager une participation directe au pouvoir.

## Un dialogue trop restreint

La gauche du parti, personnifiée par Lelio Basso et Tullio Vecchiotti, partage un certain nombre des préoccupations de Nenni, en particulier celle d'engager le dialogue avec les catholiques, mais elle considère les vues de Nenni comme étant trop optimistes sur les obstacles à lever, et trop inspirées par des considérations parlementaires. Elle pense qu'une forme de collaboration (1) qui réduit les socialistes à un rôle très subalterne à l'heure actuelle, peut difficilement faire progresser les choses, car la démocratie-chrétienne a encore une très large marge de manœuvre et peut, en particulier, utiliser le soutien des socialistes pour redorer son prestige et même renforcer son unité. La gauche reproche ensuite aux partisans de Nenni de ne pas faire du programme proposé par le Comité central du P.S.I. aux démocrates-chrétiens un véritable programme de transition formant un tout organique, mais un simple catalogue de mesures qui peuvent être prises isolément. Le caractère mobilisateur du plan de réformes de structures risque ainsi de se perdre dans les sables. A cela, la gauche ajoute enfin que le problème du rôle de l'Etat n'est pas affronté sérieusement par la majorité du parti qui ne veut pas voir que c'est aussi à travers de l'intervention de l'Etat que se renforce le secteur dy-

namique du capitalisme italien. Lors de la dernière session du Comité central, Lelio Basso, Vecchiotti et leurs amis n'ont pas voulu apparaître comme les saboteurs de « l'ouverture à gauche », ils ont donc accepté le soutien critique à Fanfani, mais ils ont maintenu leurs réserves. Et l'on peut s'attendre à une poursuite du débat.

## Un communisme "bienveillant"

Chez les communistes, le problème se présente un peu différemment puisqu'ils sont exclus de l'opération parlementaire actuelle. Il existe cependant chez eux des divisions parallèles à celles des socialistes. Un fort courant est favorable à la politique de Nenni et entend ne rien faire pour le gêner. Dans ce courant, composite, se retrouvent les leaders importants du parti comme P. Togliatti et G. Amendola, par ailleurs en désaccord sur les problèmes de la déstalinisation. La tactique de ce courant majoritaire dans la direction du parti consiste à manifester une neutralité



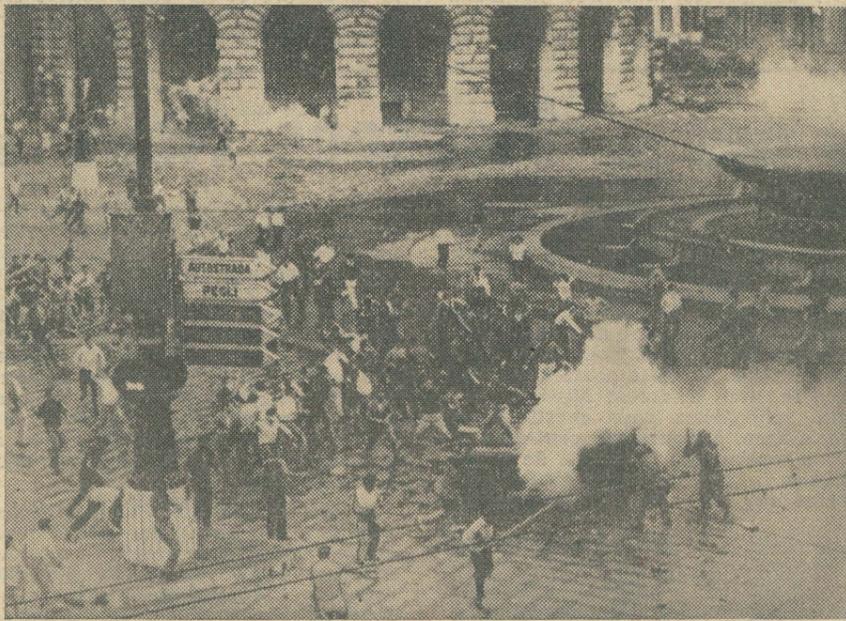
A. FANFANI

(AgiP.)

mes généraux d'un certain nombre de réformes — nationalisation de l'électricité, refonte de l'enseignement, suppression progressive du métagage, réforme fiscale, création de régions autonomes en application de la Constitution et planification — mais en ce domaine, les ambiguïtés sont loin d'être levées. Les différents courants de la démocratie-chrétienne qui ont accepté « l'ouverture à gauche » ont chacun leur façon d'interpréter le programme. Le courant le plus à gauche, appelé « courant de base », tend à lui donner une pointe anticapitaliste et critique à l'égard de la politique suivie dans le passé tandis que les courants majoritaires de Fanfani et Moro (secrétaire du parti) se situent dans une perspective que l'on peut qualifier de « néo-capitaliste » : acceptation de certaines réformes pour corriger les déséquilibres économiques et sociaux les plus criants et pour préparer l'Italie à la nouvelle étape du Marché commun. Il est intéressant à cet égard de noter que le Vatican — malgré les réactions hostiles de son aile droite — et les grands trusts Fiat et Montecatini semblent accepter la ligne Fanfani-Moro.

## Le mouvement ouvrier face au monde catholique et au capitalisme italien

Sur le plan de la politique extérieure, les positions sont aussi très nuancées. La « base » est très critique à l'égard de certains aspects de la politique atlantique ; les courants de Moro et de Fanfani sont, par contre, à peine critiqués.



(AgiP.)

Juillet 1960 : l'annonce du Congrès du M.S.I. met le feu aux poudres chez les étudiants de Gênes. La police intervient : 180 blessés.

Depuis 1953, la démocratie-chrétienne a perdu la majorité absolue et se trouve obligée de former des gouvernements de coalition. Le choix qui s'offrait à elle était double : ou bien se tourner vers les petits partis de droite et d'extrême-droite (monarchistes et néo-fascistes) ou bien se tourner vers les petits partis du centre (social-démocrates, républicains et libéraux).

L'ouverture sur la droite, comme l'ont montré les événements de juillet 1960, ne peut pas se faire sans susciter de très violentes réactions populaires.

Aussi, la D.C. a-t-elle longtemps marqué sa préférence pour les coalitions centristes. Celles-ci, cependant, se sont très vite usées, d'une part, à cause des reculs électoraux des partis du centre et, d'autre part, à cause de la politique économique réactionnaire exigée par les libéraux. En conséquence, dans certains milieux démocrates-chrétiens, l'idée d'un soutien socialiste P.S.I. comme solution aux problèmes d'équilibre parlementaire commença à germer. L'origine de « l'ouverture à gauche » se trouve là.



P. NENNI

(A.D.P.)

bienveillante à l'égard de « l'ouverture à gauche », tout en reconnaissant ses aspects positifs.

Un autre courant qui semble trouver un porte-parole dans Pietro Ingrao, membre également de la direction, est contre tout soutien ouvert de l'opération Nenni et pense que le P.C.I. doit, à côté de « l'ouverture à gauche », développer la lutte pour les réformes de structure et pour l'extension ou l'obtention de formes de démocratie directe à l'échelle de l'industrie ou à l'échelle régionale. On ne doit pas cependant croire qu'il s'agit là de frontières rigides : comme chez les socialistes, il y a un nombre assez important de gens qui n'ont pas encore choisi et entendent juger « l'ouverture à gauche » sur ses fruits. Leur attitude sera sans doute déterminante sur les positions ultérieures du P.C.I.

De quelque côté que l'on se tourne, la situation politique italienne est caractérisée par sa fluidité. Les fronts peuvent encore changer beaucoup dans le mouvement ouvrier qui se trouve placé devant une transformation profonde des méthodes politiques et économiques de la bourgeoisie italienne. Il se trouve obligé de naviguer entre plusieurs écueils — l'écueil de l'opportunisme parlementaire qui ne peut rien changer aux structures et l'écueil de l'immobilisme. Il faut donc attendre, en marge de « l'ouverture à gauche », une approfondissement des discussions sur les questions de tactique et de programme. En ce sens, ce qui se passe en Italie nous touche très directement : il s'agit de la marche au socialisme dans les pays capitalistes avancés d'Europe occidentale liés par le Marché commun.

(1) Collaboration qui implique aussi le refus de l'unité d'action avec le P.C.I. sur le plan politique.